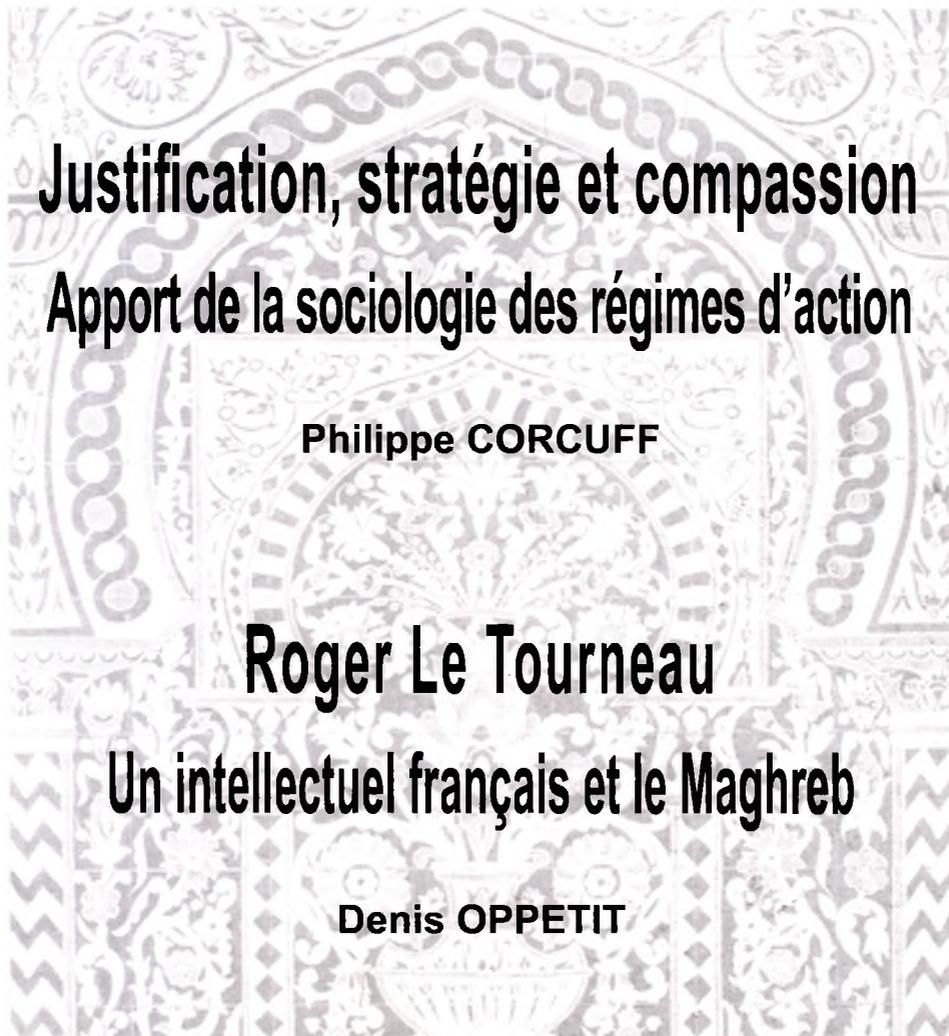


# مراسلات Correspondances

Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain



**Justification, stratégie et compassion  
Apport de la sociologie des régimes d'action**

**Philippe CORCUFF**

**Roger Le Tourneau**

**Un intellectuel français et le Maghreb**

**Denis OPPETIT**

**N° 51** Juin 1998

Bulletin d'information scientifique

نشرية معهد البحوث المغاربية المعاصرة



**Bulletin d'information scientifique****Directeur de la publication**  
Jean-Philippe BRAS**Secrétaire de rédaction**  
Denis OPPETIT**Rédaction**Farid ABACHI  
Isabelle BERRY  
Myriam CATUSSE  
Fathi DEBILI  
Hassan ELBOUDRARI  
Mohamed ELLOUMI  
Olivier FENEYROL  
Pascal GARRET  
Vincent GEISSER  
Elise HELIN  
Abdelhamid HENIA  
Nabiha JERAD  
Kmar KCHIR BENDANA  
Mohamed KERROU  
Nora LAFI  
Alain MAHÉ  
Marco MOSCA  
Véronique PARDO  
Anne-Marie PLANEL  
Nicolas PUIG  
Alain ROUSSILLON  
Katia SONNTAG**Couverture & mise en page**  
Besma OURAÏED**Diffusion**  
Hayet NACCACHELe bulletin *Correspondances* est publié par l'IRMC, avec le soutien de l'Institut Français de Coopération. Il est disponible sur le site internet de l'IRMC à l'adresse suivante : <http://w3.cyber-espace.com/irmc>IRMC - TUNIS  
20, rue Mohamed Ali Tahar  
Mutuelleville - 1002 TUNIS  
Téléphone : (01) 79 67 22  
Fax : (01) 79 73 76  
E-Mail : [irmc@caramail.com](mailto:irmc@caramail.com)Avec la participation du CESHS  
1, rue d'Annaba - RABAT -Maroc  
Téléphone : (07) 76 96 40  
(07) 76 96 41  
Fax : (07) 76 89 39  
E-Mail : [ceshs@maghrebnet.com](mailto:ceshs@maghrebnet.com)Cette publication  
ne peut être vendue  
Abonnement sur demande  
3800 ex. Groupe Cérès

Avec cette nouvelle livraison de son bulletin scientifique, l'IRMC confirme son attachement à deux orientations de son activité.

En premier lieu, l'ouverture permanente aux jeunes chercheurs des colonnes de son bulletin. Ainsi, le texte de Denis OPPETIT fait suite aux nombreuses publications des jeunes chercheurs au sein de l'IRMC, qui ont pu, dans ce cadre, poursuivre, enrichir et valoriser leurs travaux scientifiques.

En second lieu, la prise en charge de ces doctorants dans un processus de recherche à long terme, encadrés par leurs "aînés", et leur intégration dans les débats théoriques qui font la teneur du positionnement scientifique. Voilà pourquoi la contribution de Philippe CORCUFF dans le cadre du séminaire de l'Institut *Jeux d'acteurs et variations d'échelles*, donne ici lieu à une publication intitulée : *Justification, stratégie et compassion, Apports de la sociologie des régimes d'action*. Elle cerne des pistes particulièrement stimulantes sur un autre regard sociologique, postulant la pluralité des régimes d'action et réintroduisant une dimension éthique qui amène les sciences sociales à renouer avec les questionnements philosophiques.

Illustration de cette double volonté, la *Deuxième rencontre tuniso-française des jeunes chercheurs*, permettra à ces derniers d'échanger leurs pratiques de terrains en fonction d'enjeux méthodologiques communs par delà leur spécialité. Les candidats qui auront été admis à participer à cette rencontre se réuniront en novembre 1998 et seront encadrés par des universitaires français et tunisiens.

**إِفْتِتَاحِيَّة**

بهذا العدد الجديد من نشريته العلمية يؤكد معهد البحوث المغاربية المعاصرة إنجازين رئيسيين في نشاطه. يتمثل الأول في فتح النشريات بشكل متواصل لطلبة الدكتوراه. وتتنزل في هذا المجال مقالة دوني أويوتي التي تأتي بعد إسهامات مماثلة قام بها قبله باحثون شبان عملوا هم أيضا في إطار المعهد حيث استطاعوا مواصلة أبحاثهم وإثرائها ونشر أهم نتائجها. أما الأجزاء الثاني فيتمثل في تأطير طلبة الدكتوراه من طرف من سبقهم في ميدان بحوثهم وإدماجهم في حلقات النقاش حول قضايا نظرية من شأنها أن تنير سبيلهم في دراساتهم العلمية.

في هذا الإطار يندرج نشر المداخلة التي ساهم بها فيليب كوركوف في حلقات الدرس التي نظمها المعهد تحت عنوان « إستراتيجية العناصر الفاعلة وتعدد المستويات » ونحمل هذه المداخلة عنوان « التبرير والإستراتيجية والشفقة : مساهمة دراسة أنساق الفعل ». فهي تحدد إنجازات بحث حافزة تخص نظرة إجتماعية جديدة تعتمد تعدد أنساق الفعل وتقدم بعدا أخلاقيا يجر العلوم الإجتماعية إلى إعادة ربط العلاقة مع التساؤلات الفلسفية. وكتجسيما لهذين الإنجازات يأتي الملتقى الثاني التونسي الفرنسي للباحثين الشبان الذي سيمكن هؤلاء من تبادل التجارب في ميدان ممارسة مجال البحوث بعلاقة مع رهانات منهجية موحدة رغم تعدد الاختصاصات. وسيحضر هذا الملتقى الذي ينعقد في نوفمبر 1998 الباحثون الشبان الذين يقبل ترشحهم وسيقوم جامعيون من تونس وفرنسا بتأطير أعمالهم.

# JUSTIFICATION, STRATÉGIE ET COMPASSION

Apports de la sociologie des régimes d'action

PHILIPPE CORCUFF

*Philippe CORCUFF (Maître de conférences de science politique à l'Institut d'Études Politiques de Lyon, membre du Groupe de Sociologie Politique et Morale de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris). Ce texte est tiré de son intervention dans le cadre du séminaire de l'IRMC "Jeux d'acteurs et variations d'échelles".*

Je souhaiterais donner un premier aperçu d'une problématique encore peu connue : la sociologie des régimes d'action, qui est en train de se développer à partir des travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot sur la justification. On peut tout d'abord donner une bibliographie minimale de ces travaux : Luc Boltanski et Laurent Thévenot : *De la justification - Les économies de la grandeur* (Paris : Gallimard, 1991; 1<sup>o</sup> éd. : 1987), Luc Boltanski : *L'Amour et la Justice comme compétences* (Paris : Métailié, 1990), Laurent Thévenot : "L'action qui convient" (dans P. Pharo et L. Quéré *Les formes de l'action* Paris : EHESS, coll. "Raisons pratiques", 1990) et Nicolas Dodier : "Les appuis conventionnels de l'action - Éléments de pragmatique sociologique" (revue *Réseaux*, n°62, nov.-déc. 1993). J'ajouterais le passage que j'ai consacré à cette sociologie dans mon petit livre sur *Les nouvelles sociologies* (Paris : Nathan, coll. "128", 1995), ainsi qu'un de mes articles dans la revue *Actuel Marx* : "Théorie de la pratique et sociologies de l'action - Anciens problèmes et nouveaux horizons à partir de Bourdieu" (n°20, 2<sup>o</sup> semestre 1996).

Je procéderai en trois temps. Je m'arrêterai tout d'abord sur les différences entre les démarches classiques en sciences sociales et la sociologie des régimes d'action. Ensuite, je rappellerai les grands

traits du modèle de la justification publique et l'élargissement problématique qui l'a suivi. Enfin, je m'arrêterai sur deux régimes d'action que j'ai personnellement travaillés et qui nous permettent de mieux saisir la pluralisation de l'anthropologie de référence de la sociologie qui est en jeu, c'est-à-dire des caractéristiques et des capacités attribuées aux humains : il s'agit du régime d'interpellation éthique dans le face-à-face ou de compassion (modélisé à partir de l'éthique du visage d'Emmanuel Lévinas) et du régime machiavélien ou tactique-stratégique (modélisé à partir du *Prince* de Machiavel).

## DES SOCIOLOGIES BULLDOZERS AU DÉFI PULP FICTION

Pour mieux comprendre ce type d'approche, on doit introduire une distinction entre deux pôles au sein de la sociologie : premièrement la sociologie comme *construction du second degré*, et deuxièmement la sociologie des *interdépendances larges* (Norbert Elias) et/ou des *conséquences non intentionnelles de l'action* (Anthony Giddens). Je parle bien de deux pôles, car souvent les différents auteurs associent les deux (c'est le cas d'ailleurs d'Elias et de Giddens). Le premier pôle a été défini par Alfred Schütz : la sociologie part des interactions de face-à-face de la vie quotidienne et des savoirs (pratiques et/ou formalisés) qu'y déploient les acteurs. C'est une construction savante à partir des constructions ordinaires des acteurs, une construction de constructions, donc une *construction du second degré*, selon l'expression même de Schutz. Cette orientation a beaucoup à voir avec l'orientation compréhensive de Max Weber, passant par la prise en compte du "sens subjectif visé par l'agent". Le deuxième pôle a à voir avec une orientation

durkheimienne, selon laquelle la société dépasse largement l'individu dans le temps comme dans l'espace. La notion d'*interdépendance* chez N. Elias s'inscrit, pour une part, dans cette voie. Certes, la notion d'*interdépendance* peut ainsi être mobilisée pour analyser des *chaînes d'interdépendance* longues et complexes. Si, d'ailleurs, on veut penser ces relations de manière moins forte, on peut parler avec Antony Giddens de *conséquences non intentionnelles de l'action* (cela vient d'une vieille tradition en sociologie, avec, par exemple, Merton aux États-Unis).

Si je reviens à la sociologie des régimes d'action, je dirais de cette sociologie qu'elle se définit nettement comme une construction du second degré, un découpage savant des découpages ordinaires des acteurs. On peut ainsi donner une première définition de cette posture : dans la sociologie des régimes d'action, l'action - et plus particulièrement une *action située*, c'est-à-dire en situation, caractérisée par la succession de *séquences d'actions* -, cette action est *appréhendée à travers l'équipement mental et gestuel des personnes, dans la dynamique d'ajustement des personnes entre elles et avec des choses*. Les objets, les institutions, les contraintes extérieures aux personnes sont donc pris en compte, mais tels qu'ils sont identifiés et/ou engagés dans l'action, dans la façon dont les acteurs repèrent, ont recours, s'approprient, prennent appui sur, ou se heurtent à eux. Par exemple, on ne va pas, dans cette perspective, parler *a priori* de "pouvoir" pour rendre compte de l'activité des gens, mais de la façon dont les acteurs en situation identifient, nomment, utilisent, se heurtent à du "pouvoir". Ce n'est pas ce qu'est le monde "objectivement" qui est visé, ni non plus seulement la vision subjective de chaque acteur, mais le monde à travers *les sens ordinaires* de ce qu'est le monde mobilisé par les acteurs en situation (par exemple, à travers les sens ordinaires de la justice, de l'amour, mais aussi du pouvoir, de l'inégalité, etc.) et le travail réalisé par les personnes pour s'ajuster en situation à ce monde.

Une fois mieux précisées les coordonnées épistémologiques et méthodologiques de cette posture, il faut également expliciter un peu plus son point de vue sur l'action. Les sociologies aujourd'hui disponibles ont souvent chacune un vocabulaire propre de description-interprétation-explication qui vaut pour toute situation. Par exemple, pour la sociologie des organisations de Michel Crozier et Erhard Friedberg les concepts "d'intérêt", "stratégie" et "pouvoir" ont une portée explicative en toute situation. Pour la sociologie de Pierre Bourdieu, les concepts de "champs", "capital" et "habitus" tendent à être valables et explicatifs dans la plupart des situations. Si on veut mettre l'accent sur les limites de ces éclairages classiques sur l'action (mais c'est oublier alors tout ce qui fait leur portée heuristique et leurs acquis théoriques et empiriques indéniables), on peut parler de *sociologies bulldozers*, c'est-à-dire qu'une fois qu'elles

sont passées, le terrain a été aplani, ses aspérités ont disparu. Tout a été *rabattu sur le même plan*, souvent en rabattant l'ensemble des situations sur un type de situations. La sociologie des régimes d'action vise, à l'inverse, à retrouver les aspérités du terrain. En dehors d'un cadre descriptif-interprétatif minimal (avec les notions communes comme "régime d'action", "acteur" et "situation" justement), elle cherche à formaliser des concepts différents en fonction des types de situations. Dans cette sociologie, les acteurs ont des identités plurielles, et il n'est pas absurde qu'ils fassent appel à un sentiment de justice dans une situation, qu'ils soient amoureux dans une autre, qu'ils soient violents dans une troisième et stratégiques dans une quatrième. Mais est-ce si bizarre que cela par rapport à notre expérience ordinaire du monde social? C'est ce que j'appelle *le défi Pulp Fiction* pour les sciences sociales, en référence au film de Quentin Tarantino, qui met justement en scène des passages rapides entre une diversité de logiques d'action.

Toutefois, une des spécificités d'un mode de pensée scientifique, c'est qu'il ne met pas seulement en évidence de la diversité, mais qu'il tente d'établir *des régularités*. Dans le cas des sciences sociales, cela vise à rendre compte d'une certaine *stabilité* du monde social. Cette stabilisation relative est aussi une préoccupation de la sociologie des régimes d'action. Il existerait donc *des types de situations*, des situations pré-agencées, obéissant à certaines logiques et contraintes. Ça, c'est la stabilisation du côté des situations. Mais du côté des personnes, il y aurait aussi *des façons typiques de se comporter dans certaines situations*. On retrouve là *une interrelation et une interactivation de dispositions mentales et corporelles et de situations pré-agencées*, qui constitue un schéma classique dans les sociologies constructivistes. Chaque régime d'action constituerait alors un mode d'articulation de dimensions *macro-sociales* (des situations et des comportements pré-agencés, ayant une validité plus grande que telle ou telle situation particulière) et de dimensions *micro-sociales* (des situations localisées et des acteurs individualisés).

La sociologie des régimes d'action donne des ressources pour penser différemment un autre débat traditionnel dans les théories de l'action; un débat qui tend à opposer deux pôles : d'abord celui qui insiste sur le lien entre l'appréhension de l'action et les notions d'intention, de conscience, de projet et de réflexivité de l'acteur (le fait que l'acteur thématise explicitement sa propre action, en se retournant sur elle), et ensuite celui qui met l'accent sur "la pratique" au sens d'action non nécessairement et explicitement réfléchie, sur la non-conscience, la non-réflexivité et le rapport corporel au monde. Schématiquement, c'est le débat qui pourrait opposer, dans la tradition de la philosophie phénoménologique, Alfred Schütz et Maurice Merleau-Ponty, et, en sociologie, l'ethnométhodologie d'Harold Garfinkel et la sociologie de Pierre Bourdieu. Pourtant

on doit pouvoir mieux prendre en compte la réflexivité des acteurs (comme chez Schütz et Garfinkel) tout en cherchant à éviter les pièges intellectualistes (mis en évidence par Merleau-Ponty et Bourdieu). C'est la place d'une *réflexivité pragmatique* des acteurs qui est alors posée; pragmatique dans le sens où les contraintes de plus ou moins grande urgence de l'action sont susceptibles de laisser une plus ou moins grande place à cette réflexivité. Partir des acquis de la critique de l'intellectualisme, que nous héritons notamment de Merleau-Ponty et de Bourdieu, tout en prenant en charge des questions posées par Schütz et Garfinkel supposerait alors de penser *une économie pratique de la conscience et de la réflexivité*, variable selon les situations. La sociologie des régimes d'action va dans ce sens. Sur le plan des rapports entre action, conscience et réflexivité, la sociologie des régimes d'action dessine des configurations diverses en fonction des situations concernées. La part de conscience et de réflexivité ne serait pas alors la même selon les situations, et donc selon les régimes d'action activés.

Enfin dernier élément à signaler, c'est également une reconfiguration des rapports entre sciences sociales et philosophie qui est portée par cette nouvelle problématique. Car on n'a pas, dans ce cadre, à choisir entre des anthropologies philosophiques (des conceptions philosophiques de "la nature humaine") à prétentions universalistes concurrentes, comme par exemple celle de Hobbes qui part de "la guerre de chacun contre chacun" ou celle de Lévinas qui, à l'inverse, part de "la responsabilité pour autrui". On dira alors que c'est l'aspect "guerre de chacun contre chacun" qui est activé dans certaines situations, et que c'est l'aspect "responsabilité pour autrui" qui est activé dans d'autres situations, et ce pour les mêmes personnes. Se dessine alors une anthropologie plurielle, historiquement et situationnellement contextualisée, qui permet de re-localiser des apports philosophiques.

## LE RÉGIME DE JUSTIFICATION PUBLIQUE ET SON ÉLARGISSEMENT

C'est le travail de Luc Boltanski et Laurent Thévenot qui commence un peu à être discuté aujourd'hui. Quel est l'objet du modèle ? Il s'agit du travail effectué par les acteurs pour critiquer d'autres acteurs ou pour se justifier face à leurs critiques, et cela dans des situations de débat public, caractérisées par une *publicité*, c'est-à-dire potentiellement visibles par l'ensemble des membres d'une collectivité. Dans ces situations, les auteurs font l'hypothèse que les acteurs ne peuvent pas se contenter d'arguments particuliers (du type "j'ai le droit de prendre la parole, parce que c'est dans ma nature de prendre la parole"), mais doivent mobiliser des argumentations générales qui dépassent leur personne et la situation singulière où ils se trouvent (du type de cette argumentation civique :

"j'ai le droit de parler, parce qu'on est en République"). Pour Boltanski et Thévenot, il existe différents modèles d'argumentations générales appuyées sur des conceptions différentes de la justice dans une cité.

Il y aurait donc un lien entre justification publique et justice. Du fait de ce lien, ils vont recourir à des auteurs classiques de philosophie politique qui ont développé des conceptions différentes de la cité juste. Ces auteurs classiques vont être appréhendés comme des *grammairiens du lien politique*, c'est-à-dire qu'à la manière des grammairiens qui codifient les règles du langage, on va les envisager comme des codificateurs de conceptions de la justice dont on fait l'hypothèse qu'elles sont aujourd'hui en usage dans des situations de la vie quotidienne. Mais bien sûr, un grammairien systématise et explicite ce qui apparaît plus implicite dans la vie ordinaire. Ils se prêtent donc plus facilement à une modélisation. Dans un deuxième temps, Boltanski et Thévenot ont proposé une première validation empirique de ces modèles en retrouvant des schémas similaires dans des guides contemporains à l'usage de l'entreprise (guides de productivité, pour faire des affaires, syndical, de savoir-vivre à destination des cadres, etc.).

Six modes de justifications publiques ou conceptions de la cité juste ont été repérés par Boltanski et Thévenot; chaque cité établissant une façon différente de mesurer la grandeur des personnes (ce qui est appelé aussi *principe d'équivalence*), d'où la notion d'"économies de la grandeur". Il s'agit des justifications *civique, industrielle, domestique, par l'opinion, marchande et inspirée*. Ces outils confectionnés par Boltanski et Thévenot visent alors à mener des investigations empiriques sur les sens ordinaires de la justice mobilisés dans notre société et les formes d'ajustement au monde qu'ils soutiennent.

Dans *L'amour et la justice comme compétences* et dans *L'action qui convient*, Boltanski et Thévenot vont faire, chacun dans des directions propres, du modèle de la justification un modèle simplement régional et élargir la réflexion vers d'autres régimes d'action.

Tableau Boltanski sur *justesse/justice/agapé/violence* autour du double axe *équivalence/hors équivalence* et *paix/dispute* :

<b>Paix</b>	
<i>justesse</i>	<i>agapé amour</i>
<b>Équivalence (mesure)</b>	<b>Hors équivalence (dé-mesure)</b>
<i>justice-justification</i>	<i>violence</i>
<b>Dispute</b>	

\* *Justice- justification* (cf. point précédent)

\* *Justesse* : équivalence tacite entre les personnes et les choses, dans des routines où la critique n'est pas activée.

\* *Agapé* (une forme d'amour) : don gratuit sans attente d'un contre-don; c'est un état modélisé à partir de la tradition théologique chrétienne et qui constitue un état-limite pour les sciences sociales, qui ont surtout pensé la mesure et l'équivalence sous les formes, par exemple, de la symétrie ou de la dissymétrie (avec les notions "d'inégalités", de "domination" ou de "pouvoir" ou les techniques de classification); il faut bien entendu envisager ce mode d'action comme un état activé dans des moments et non pas comme une propriété permanente des personnes.

\* *Violence* : dans son concept-limite de déchaînement des forces en présence (cf. Clausewitz dans *De la guerre* et la notion de "montée aux extrêmes").

## COMPASSION ET STRATÉGIE

J'envisagerai, dans ce troisième temps, deux régimes d'action, dans la modélisation desquels j'ai été impliqué directement : le régime d'interpellation éthique dans le face-à-face (ou de compassion) et le modèle machiavélien (ou tactique-stratégique). Ces deux régimes permettent bien de souligner le pluralisme anthropologique de la démarche. Et ils ne posent pas alors les mêmes questions aux sciences sociales : le premier s'intéresse à des comportements qui sont peu visibles dans les sciences sociales, et pour lesquels il faut donc ouvrir une place; alors qu'à l'inverse le deuxième vise des comportements trop visibles dans les sciences sociales, et dont il faut localiser davantage le domaine de validité.

### Le régime d'interpellation éthique dans le face-à-face (ou de compassion)

Le régime de compassion a été abordé à partir d'une série d'enquêtes sur les relations infirmières/malades, agents de l'ANPE/chômeurs et agents des caisses d'allocation familiales/usagers (cf. mon article "Ordre institutionnel, fluidité situationnelle et compassion - Les interactions au guichet de deux CAF", *Recherches et Prévisions*, n°45, septembre 1996), à base principalement d'entretiens semi-directifs, complétés par des observations directes. J'ai travaillé sa modélisation avec une philosophe, Nathalie Depraz, en prenant appui sur la phénoménologie du visage et de la "responsabilité pour autrui" d'Emmanuel Lévinas. On considère alors Lévinas comme une sorte de "grammairien" philosophique de ce mode de rapport ordinaire à l'action. On peut le définir de façon approximative ainsi : *le fait d'être "pris", en pratique et de manière non nécessairement réfléchie, par un sentiment de responsabilité vis-à-vis de la détresse d'autrui, dans le face-à-face et la proximité des corps*. Il s'agit d'un mode d'engagement dans l'action tendu entre mesure et dé-mesure (cf. tableau Boltanski). Il présuppose d'abord une mesure minimale, dans la reconnaissance de la détresse d'autrui, en entraînant au-delà de la mesure vers le don

total à l'autre (l'amour dé-mesuré ou agapé modélisé par Luc Boltanski), tout en frôlant une violence elle aussi dé-mesurée - puisque la présence de l'autre souffrant menace ma tranquillité et peut susciter mon agressivité -, alors que les mesures communes de la justice sont là pour tempérer la dé-mesure de la relation singulière (pourquoi privilégier l'autrui singulier au détriment de tous les autres ?). On a pu alors observer, sur les terrains de l'hôpital et de l'ANPE, que la compassion ainsi envisagée était loin d'être absente des relations entre agents des services publics et usagers, et qu'elle participait donc à la mise en oeuvre de l'action publique au quotidien. Cette ligne de recherche nous permet également de réinterpréter une part de ce qui est identifié, dans un registre psycho-pathologique, comme "le stress" des agents des services publics confrontés à des situations sociales difficiles. Avec le régime de compassion, on entre dans une modalité d'engagement dans l'action, où les vocabulaires de "l'intérêt", du "calcul" et du "choix rationnel", si présents en économie comme en sociologie, rencontrent donc de fortes limites, puisqu'une pente de ce comportement est la dé-mesure : "La dette s'accroît dans la mesure où elle s'acquitte" écrit Lévinas; dé-mesure tempérée par le recours à des normes communes de justice. On serait là dans la tension même entre du calcul (en fonction de critères communs) et du hors-calcul (propre à une relation singulière).

A l'hôpital, comme dans d'autres lieux publics d'exposition de la détresse, les difficultés d'autrui sont souvent ressenties dans leur singularité. Et cette sensibilité au singulier est souvent corporelle : *"Quelqu'un qui souffre ou qui a une douleur quelconque, y compris psychique, et qui te prend la main, qui est triste, tu sens un petit peu le poids de sa douleur dans la manière qu'il a de te serrer la main"* (Christine, entretien). Intervient alors le caractère potentiellement infini de la demande du malade : *"Plus on en faisait et plus il en demandait (...) Dans l'absolu, il en avait le droit"* (Nicole). C'est pourquoi, la question de la compassion apparaît au coeur des antinomies de la gestion du temps infirmier, dans la tension entre l'attention exclusive à la singularité et des exigences communes de justice : *"Parce que si tu veux, même en étant dans une relation singulière avec une personne, tu as pas que cette personne à t'occuper. Oui, il faut aller voir tous les autres. Même si j'essaie de faire une approche singulière, particulière de chacun, malgré tout, tu sais que les autres attendent et que j'ai des trucs à faire, des injections; les journées sont quand même rythmées par des gestes techniques"* (Christine). L'exposition continue à la souffrance des autres conduit alors à la sédimentation de ce qui est appelé par les infirmières rencontrées un "blindage", afin de préserver une intégrité personnelle et pouvoir alors continuer son activité. Dans le contexte hospitalier, ce "blindage", permettant d'échapper à l'interpellation éthique dans le face-à-face, peut être appréhendé par différents canaux : les routines,

l'habitude, la fatigue, les médiations techniques avec les malades et leur souffrance (gants et appareillages), des tactiques évitant les demandes et les regards (j'ai observé des infirmières faisant un tour rapide de la chambre, en glissant le regard sur la feuille de température au pied du lit et sur les appareils, sans jamais croiser le regard du malade; des infirmières m'ont confirmé qu'il y avait là quelque chose de volontaire, pour ne pas se faire "happer" par la détresse du malade), etc. Ce qui nous intéresse donc, ce n'est pas que la compassion au sens strict, ce sont aussi les écrans à la compassion. A l'ANPE également, un minimum de "distance" est souvent souhaité par les agents, pour des raisons d'utilité de son travail : *"une fois, par exemple, j'ai eu les larmes aux yeux avec un demandeur d'emploi, c'est pas non plus une attitude à avoir. Puisqu'on est là pour aider, il faut avoir une attitude d'aide, il faut être suffisamment à distance pour cela"* (Rachel). Mais "la bonne distance" n'est jamais complètement acquise, *"parce qu'il y a proximité des corps, qui fait que c'est pas possible d'être blindé complètement"* (Christine).

On a retrouvé un certain nombre de problèmes analogues dans les deux caisses d'allocations familiales étudiées. On peut s'arrêter tout particulièrement sur le cas-limite de Claudine, qui, moins de six mois après son arrivée à l'accueil, avait obtenu l'accord de la direction pour retourner dans les bureaux :

*"C'est vrai que c'est très éprouvant. Physiquement et puis moralement. J pense qu'il faut être armé, pour être à l'accueil. Il faut avoir une armure. (...) J'y supportais pas, parce que c'est vrai que c'est difficile de prendre... les gens ils nous balancent leurs problèmes comme ça, et puis il faut faire face, et puis il faut essayer de leur rendre service et de trouver une solution, et puis... C'est pas évident, quoi. (...) J'arrive pas à y faire couler, moi. Moi, j'pleurerai avec les gens, je... Non, c'est horrible, hein. J'en dors plus la nuit alors... Là je change, hein. J'ai demandé ma réintégration au service prestations. Là, ça fait un mois que j'suis sous tranquillisants pour pouvoir tenir le coup. Et puis, à partir du moment où vous avez quelque chose qui va plus, c'est un engrenage. Les gens viennent, c'est pas parce qu'ils sont pas gentils, mais les gens à problèmes, les gens agressifs, j'ai plus de répondant, j'sais plus leur répondre, j'suis complètement désemparée."*

Dans son caractère justement limite, ce cas pointe bien le problème. Car, pour la plupart de ses collègues, Claudine représente une sorte d'anti-modèle, dans l'impossibilité de résister à l'appel infini de la détresse des allocataires. *"Faire la part des choses"*, *"mettre des barrières"*, *"marquer des limites"*, *"avoir un garde-fou"*, *"prendre sur soi"*, *"ne pas tout mélanger"*... autant d'expressions alors utilisées par les agents d'accueil pour indiquer la nécessité de la protection d'une intégrité personnelle, notamment pour

des raisons fonctionnelles de continuité du service et/ou pour maintenir des frontières entre ses différentes vies (professionnelle, familiale, etc.). L'exposition à la misère des autres fait alors jouer une tension quotidienne entre un sens ordinaire de la compassion et un sens non moins ordinaire de la préservation de son intégrité personnelle. Et les protections ne sont jamais complètement étanches : *"J pense que quelqu'un de normalement constitué ne peut pas s'accoutumer à la misère humaine. Ca n'est pas possible"* (Agnès). On s'intéresse donc là à une éthique pratique, qui ne passe pas par l'explicitation de principes, mais qui est au contraire corporéifiée, faiblement réflexive et qui n'implique pas nécessairement une verbalisation.

## Le régime machiavélien (ou tactique-stratégique)

C'est un régime élaboré par un groupe de chercheurs et d'étudiants (le *Groupe d'Études Machiavéliennes*) que j'ai animé à l'IEP de Lyon. Ce travail prend appui, pour ce qui me concerne, sur une enquête menée avec Max Sanier sur des processus de décision concernant l'aéroport de Lyon-Satolas. Il s'agit d'un modèle travaillé à partir du *Prince* de Machiavel, et qui vise à mieux saisir le domaine de validité des comportements stratégiques (procédant à un calcul fins/moyens), qui ont pris justement dans les sciences sociales une validité infinie et donc indéfinie. Nous ne nous intéressons toutefois pas à tous les comportements stratégiques envisageables, mais à ceux associant justification publique et visées stratégiques. Si l'amour ou la justice sont des comportements plutôt marginalisés dans les sciences sociales en général et la science politique en particulier, et qu'il faut donc d'une certaine façon ré-évaluer, la stratégie, elle, est surinvestie, et doit plutôt être re-localisée. Dans une première approximation, on peut dire que *le régime machiavélien ou tactique-stratégique rend compte d'actions au cours desquelles est activé un espace de calcul liant des fins lointaines publiquement justifiables (associées à un bien commun), des scènes publiques - sur lesquelles pèsent des contraintes de légitimité et de généralité de l'argumentation selon le modèle de la justification - et des scènes plus "officieuses" - où les moyens utilisés et les activités tactiques déployées n'obéissent pas à de telles contraintes, sont plus flexibles d'un point de vue moral* (sans que, comme souvent en sciences sociales, les scènes publiques soient nécessairement considérées comme des paravents des scènes "officieuses").

On a plusieurs exemples dans la vie administrative, où des réunions préparatoires internes à l'administration précèdent des réunions publiques avec des élus locaux ou d'autres partenaires. Ce régime d'action peut se déployer aussi dans la tension entre le juste et le légal : au nom de la création d'emplois on peut fermer les yeux sur un permis de construire illégal, ou un journaliste peut voler des documents au nom du droit à l'information. Si l'on parle de "machiavélien", c'est qu'à la différence du

qualificatif “machiavélique” associé couramment à cynisme, un lien est maintenu avec des fins publiquement justifiables, justes. Et l’on parle de “tactique-stratégique”, pour indiquer un accrochage entre des activités tactiques à court terme, dans des situations localisées, et des *repères* (ou un *horizon*) stratégiques à plus long terme. La notion de *repères stratégiques* donne un sens plus faible qu’à l’accoutumée à stratégie, qui n’est alors pas prise comme un déterminant univoque de l’action, dans le sens où tout ce qui se jouerait dans les différentes situations ne serait que l’expression de visées stratégiques, car les circonstances rencontrées et les activités tactiques déployées génèrent leur propre dynamique. Pour nous, des repères stratégiques ne sont donc que *des bornes* par rapport auxquelles un acteur pris dans des logiques de situation peut s’orienter dans une temporalité plus longue, et dans le cadre de ce régime d’action cette temporalité plus longue à voir avec des visées justes. Pour une première publication présentant un usage de ce modèle, on peut se reporter à l’article de Claudette Lafaye : “Aménager un site littoral - Entre politique et pragmatisme” (*Études rurales*, janvier-juin 1994).

Je m’arrêterai sur le cas de la plate-forme multimodale de l’aéroport de Lyon-Satolas, analysé avec Max Sanier. Il faut tout d’abord donner quelques repères chronologiques : avril 1975 = ouverture de l’aéroport de Satolas ; juillet 1986 = la SNCF annonce son projet de réseau TGV vers le Sud contournant Lyon par l’Est et passant près de Satolas (sans vouloir s’y arrêter) ; mi-année 1988 = accord du directeur général de l’aviation civile pour l’ouverture d’une gare TGV à Satolas ; février 1992 : JO d’Albertville ; 28 juin 1994 : inauguration de la gare TGV à Satolas. Nous sommes alors arrivés “après la bataille”, et nous avons fréquemment recueilli des récits de la décision assez homogènes, peu précis et faisant peu état des contradictions et des tensions. Nous avons alors traité d’abord les entretiens comme des *mises en récit rétrospectives* des processus (en nous appuyant sur Paul Ricoeur), dont la relation avec l’effectivité des processus était justement à problématiser. Il nous a d’ailleurs semblé que nombre d’études standard de décisions (type CSO) rencontraient des problèmes proches, mais cela ne les empêchait pas de déployer un récit véridique de la décision autour de schémas stratégiques sans se poser trop de questions sur cette véridicité supposée.

Les récits machiavéliens structurent la majorité des propos institutionnels recueillis : le développement régional comme visée stratégique, la saisie de l’occasion du projet SNCF de contournement de l’agglomération lyonnaise par le TGV, puis des Jeux Olympiques d’Albertville, la superposition d’une temporalité publique et d’une temporalité officieuse notamment. La dissimulation est alors admise, “pour la bonne cause” : “*Les JO ont servi de prétexte pour accélérer les choses. C’est une époque où on réfléchissait*

*à l’idée que début 1992 il y aurait des TGV à Satolas. On n’y croyait pas beaucoup, on a tous fait semblant d’y croire, et ça a permis d’accélérer certains dossiers, certaines procédures administratives*” (entretien n°11).

Mais on a aussi recueilli deux récits plus atypiques, différents de la masse des récits appelés “institutionnels” et que l’on a donc appelé “récits officieux”, et qui eux passent souvent du machiavélien au “machiavélique”, où les activités tactiques ne sont pas connectées à des fins publiquement justifiables. Apparaissent dans ces récits “officieux” de nouveaux personnages et de nouvelles intrigues : “la personnalité” de tel ou tel, “la politique” (dans un sens polysémique), “le pouvoir” notamment, et l’on trouve un flottement entre la qualification institutionnalisante ou, à l’inverse, individualisante de ce qui est appelé “enjeux de pouvoir” : “*Mais dans la plupart des grandes villes dès qu’il y a un aéroport important, tout le monde veut se l’approprier, c’est certain. Deuxièmement, c’est sûr qu’il y a des dissensions entre une mairie qui veut plus de pouvoirs et des collectivités locales qui veulent avoir du pouvoir*” (entretien n°9). Et le même interlocuteur dit un peu après : “*Finalement, qu’est-ce qu’un aéroport ? C’est un enjeu d’intérêts et c’est pas...d’intérêts personnels. C’est pas un enjeu d’intérêts d’aménagement pour un territoire, pour une région donnée, finalement, c’est une réunion d’intérêts personnels*”. On doit noter également la proximité entre les récits “machiavéliques” et les vocabulaires, tendanciellement dominants en sciences sociales, de l’intérêt et du dévoilement, jusque dans le sentiment d’avoir découvert “le pot aux roses”. Cette impression d’avoir atteint “les fondements cachés” de l’action, par-delà les “prénotions” des acteurs et leurs “illusions”, est bien aussi présente chez des acteurs, et contribue, comme chez les chercheurs, à donner une grande force psychologique et sociale à leurs énoncés.

On n’en est toutefois pas restés à une analyse de “mises en récit” suspendues en l’air vis-à-vis de leur rapport à la réalité du processus étudié, sous peine de sombrer dans un scepticisme relativiste où tout se vaudrait, et c’est pourquoi on a ensuite posé le problème de “l’ancrage dans la réalité” (pour reprendre une expression de Goffman dans *Les cadres de l’expérience*) de ces mises en récit. J’en terminerai justement là, pour indiquer que la sociologie des régimes d’action ne se veut pas un nouvel idéalisme, pour lequel n’existerait que les discours et les représentations des acteurs, mais tente d’expérimenter *une nouvelle forme de réalisme*, qui ne prétend pas saisir le monde indépendamment des diverses formes d’engagement dans le monde auxquelles les acteurs ont recours.

**PHILIPPE CORCUFF**

# Roger Le Tourneau (1907-1971)

## Un intellectuel français et le Maghreb

DENIS OPPETIT

*Denis OPPETIT est actuellement coopérant du Service National à l'IRMC et prépare un DEA sur les universitaires français au Maghreb. Le texte qui suit est tiré de son mémoire de maîtrise **Roger Le Tourneau, un homme et son époque**, soutenu en 1996 à Aix-en-Provence.*

*La biographie n'accède légitimement au niveau de l'histoire que lorsqu'elle est assez riche pour être autre chose qu'une suite de petits faits sans rapports avec les préoccupations de ses lecteurs éventuels.<sup>1</sup> Voilà pourquoi, si la biographie de Roger Le Tourneau est restée notre souci principal, nous espérons bien pouvoir, à travers ces lignes, contribuer à une histoire plus large, celle des milieux intellectuels français.<sup>2</sup> Le parti pris était d'éviter tout travail hagiographique. En effet, l'histoire de ce genre de travaux aide à en comprendre les limites et les règles. Nous ne voulions pas d'une apologie ni d'un pamphlet. Nous nous sommes posé la question suivante : *qu'apprend-t-on sur un ensemble social, à travers la vie d'un homme ?* Question que formulait déjà en son temps Lucien Febvre : *ce problème des rapports de l'individu et de la collectivité, de l'initiative personnelle et de la nécessité sociale, qui est peut-être le problème capital de l'histoire.*<sup>3</sup> En effet, nous partageons la conviction d'Engels : *le fait qu'une personnalité marquante surgit [...] à un moment donné est sans doute un résultat du hasard. Mais à supposer que ce hasard ne se fût pas produit, un autre personnage se serait trouvé là qui aurait occupé sa place.**

Le lecteur trouvera sans doute paradoxal de s'atteler à pareil travail en affichant de telles intentions. Cependant, nous tenons à cette idée que la trajectoire sociale d'un homme ne reflète pas uniquement des projets et des choix personnels. Dans

ce texte issu d'un premier travail sur un intellectuel français au Maghreb, se trouvent essentiellement des données personnelles qui sont nécessairement au cœur des faits mis à jour par nos recherches. Nous espérons pourtant ne pas être passé à côté de notre objet, et avoir montré que la vie de Roger Le Tourneau est l'illustration d'une volonté personnelle, mais aussi de logiques sociales. Loin d'un déterminisme mécanique, nous tenons pour acquis que *dans la production sociale de leur existence, les hommes nouent des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté [...]* L'ensemble de ces rapports forme la structure économique de la société, la fondation réelle sur laquelle s'élève un édifice juridique et politique, et à quoi répondent des formes déterminées de la conscience sociale. *Le mode de production de la vie matérielle domine en général le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence, c'est au contraire, leur existence sociale qui détermine leur conscience.*<sup>4</sup> Dans ce travail, Roger Le Tourneau est donc considéré, comme un archétype, forcément faux comme tous les archétypes, de certains intellectuels et universitaires français qui ont travaillé au Maghreb et sur le Maghreb.

### UNE ÉDUCATION TRADITIONNELLE

Roger Le Tourneau naît le 2 septembre 1907 à Paris. Ses parents sont artisans et possèdent une petite entreprise de ferronnerie et de serrurerie. Il a deux frères dont l'un mourra quelques années plus tard, à l'âge de dix-huit ans, d'une tuberculose. Durant son enfance, une poliomyélite infantile le touche durement, une de ses jambes ne se remettra jamais de cette maladie, et pour le reste de sa vie cette infirmité le fera légèrement boitiller.

Il fait ses études secondaires à Massillon, une pension religieuse parisienne, puis au Lycée Charlemagne. Ses parents sont très pratiquants, et une profonde foi catholique s'enracine en lui durant cette période. C'est un élève brillant, qui obtient le premier prix de version latine au concours général. En rupture avec son milieu, Roger Le Tourneau veut être militaire de carrière, mais son handicap le lui interdit, et l'idée de rentrer à l'Ecole Normale Supérieure commence à germer, bien que personne dans sa famille n'ait exercé de fonctions professorales. A cette époque, il rencontre Jeanne Lagarde, fille d'un général de division, qui va devenir sa femme. Quelques années plus tard, la sœur de Jeanne se mariera avec un autre normalien qui consacra sa vie à l'étude du Maghreb : André Adam. Par sa mère, Jeanne Lagarde est aussi cousine d'Hubert Beuve-Méry. Les deux hommes vont se connaître et s'apprécier rapidement.

Roger Le Tourneau rentre dans la Khâgne de Louis-le-Grand, y fait la connaissance de Lucien Paye, qui prépare également le concours de l'Ecole Normale Supérieure et milite dans les *Equipes Sociales* de Robert Garric. Ils seront reçus tous deux en 1927. A l'intérieur de l'Ecole, l'amitié avec Lucien Paye se renforce. Ils seront "coturnes" avec Fernand Missonier (ils partagent tous trois la même chambre), durant les trois années qu'ils passeront rue d'Ulm. Le bouillonnement politique de Normale Sup va durablement marquer les deux amis. A l'ENS, le communisme n'a que peu pénétré, et l'extrême-droite ne conquiert pas vraiment les normaliens. En 1927, l'influence politique la plus notable est celle d'Alain, professeur dans la Khâgne d'Henri IV, qui donne à ses cours une forte teinte pacifiste. L'ENS connaîtra d'ailleurs en 1927 une crise politique d'inspiration pacifiste. Il s'agit de l'affaire de la Préparation Militaire Supérieure (PMS).

A l'origine, se trouve la publication par *Le Populaire*, journal socialiste, dans son édition du 26 novembre 1928, d'une pétition signée par 83 élèves de l'ENS, dont Roger Le Tourneau, Lucien Paye, Fernand Missonier (et Robert Brasillach, Simone Weil...). Cette pétition demande au Ministre de l'Instruction Publique la fin de l'obligation pour les normaliens d'être officiers de réserve. L'argumentation développée dans le texte est très nettement inspirée de l'élan pacifiste qui agite une jeunesse marquée par le traumatisme de la Grande Guerre de 1914 - 1918. Le scandale qui suit cette publication est retentissant. Un article de *La Victoire*, du 28 novembre 1927 dit: *...Ah! Ils en sont encore là ces pauvres garçons! La dégoûtante et grotesque expérience bolchévique russe ne les a pas encore mis en garde contre les niaiseries de l'internationalisme de Karl Marx ? L'Action Française lance des anathèmes contre ce manifeste puéril, et Le Temps parlera de soviétisme normalien.* Pour notre propos, il est intéressant de s'interroger sur les raisons qui ont pu pousser le jeune normalien à signer cette pétition.

Si la signature de Roger Le Tourneau au bas de la pétition de la PMS est la seule trace de son éventuelle activité politique, Lucien Paye, lui, s'engage beaucoup plus clairement tout au long de sa scolarité, ainsi que Fernand Missonier.<sup>5</sup> Les deux hommes ont-ils entraîné Roger Le Tourneau à s'engager ? Ce dernier, dont les valeurs s'affirment peu à peu, inspiré par un catholicisme social à la manière de Robert Garric, proche de celui de Mounier et d'*Esprit*, se laisse-t-il entraîner dans une affaire qui dépasse ses propos ? Peut-être, puisqu'il fera partie des normaliens qui écrivent une lettre à leur directeur dans laquelle ils assurent n'avoir voulu se livrer à aucune manifestation politique, ce qui est une sorte de rétractation. Il est extrêmement étonnant de voir le nom de Roger Le Tourneau au bas de ce texte, alors qu'il n'a cessé de porter sur l'armée un regard admiratif. Peut-être faut-il voir dans cette admiration, une conséquence de l'influence de plus en plus grande qu'acquiert la famille du Général Lagarde sur le jeune homme. Au Maroc, au début de sa carrière, Roger Le Tourneau qui enseignera à des jeunes cadres militaires, dira à sa femme : *Comme je n'ai pas fait mon service militaire [à cause de sa jambe], c'est une façon de payer ma dette à l'armée*<sup>6</sup>. Respect et admiration pour l'armée et le culte catholique, un pacifisme paradoxal, telles sont donc les valeurs qui vont marquer le début de sa vie. Peut-être le Général Lagarde, qui fera une grande partie de sa carrière en Algérie et possédera une maison au Maroc pousse-t'il le jeune homme à s'intéresser au Maghreb. Quand, en 1929, l'Ecole Normale Supérieure organise comme chaque année un voyage pour les élèves, Roger Le Tourneau passe trois jours à Fès. A son retour, il décide de demander un poste au Maroc pour la rentrée 1930.

## UN ORIENTALISME CATHOLIQUE

Agrégé de lettres à la deuxième place en juillet 1930, il se marie avec Jeanne Lagarde le 7 août 1930 et obtient son premier poste au Collège Moulay-Idris de Fès au Maroc, le 1er octobre 1930. Le jeune couple verra naître quatre de ses enfants sous le ciel marocain<sup>7</sup>. Dans le collège, une équipe commence à se former : outre Roger Le Tourneau, François Bonjean et Charles Sallefranque qui y exercent depuis peu, Paye et Missonier vont arriver à Fès après leur service militaire. Nommé pour enseigner le latin et le français, Le Tourneau va apprendre l'arabe, littéraire et dialectal. Il traduit des textes arabes et le projet de sa future thèse naît à ce moment-là. Il s'intéresse aux conditions de vie des artisans de Fès, à leurs techniques, leurs mœurs. Avec Lucien Paye, c'est le début de la recherche scientifique. Les deux jeunes hommes rencontrent Robert Montagne directeur de l'Institut Français de Damas et Evariste Lévi-Provençal, directeur de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines.

Entre 1933 et 1939, il participe à de nombreuses publications. La plupart de ces textes concernent les artisans de Fès (tanneurs, potiers, cordonniers, commerçants, relieurs, tisseurs, damasquineurs), et se penchent sur la vie quotidienne et les techniques utilisées par ces artisans. Le Tourneau est chargé d'enseignement dans un centre de formation pour les officiers qui exercent au Maroc. Il fera à cette occasion la connaissance du général Noguès ; une amitié et une estime réciproque lient rapidement les deux hommes. Charles Noguès, nommé Résident général et commandant en chef des troupes du Maroc le 16 septembre 1936 par Léon Blum, a de ce fait une certaine réputation d'homme de gauche bien qu'il réprime très durement les troubles de Meknès en septembre-octobre 1937. C'est lui qui, avec l'appui du directeur de l'Instruction Publique Jean Gotteland, va nommer Roger Le Tourneau Proviseur du Collège Moulay-Idris le 1er octobre 1936. Dans ses nouvelles fonctions celui-ci se lie avec l'élite marocaine, notamment par le biais de l'Association des anciens élèves. En effet, le proviseur du collège en est statutairement le conseiller technique.

Pourtant les relations avec les élèves ne sont pas bonnes. Roger Le Tourneau dans une conférence prononcée au Centre des Hautes Etudes Administratives Musulmanes (CHEAM) en 1938, écrit : *La plupart de nos élèves marocains sont des gens intelligents et travailleurs. Les résultats obtenus aux examens mettent en valeur la culture très réelle d'un certain nombre de garçons et permet de dire que nous avons affaire à des gens intelligents et souples qui, au point de vue intellectuel, sont capables de créer une élite. Malheureusement, leurs qualités morales ne sont pas du tout à la hauteur de leurs qualités intellectuelles. Si d'ailleurs, leurs qualités morales étaient à la hauteur, il est très probable que nous ne serions pas au Maroc.*<sup>8</sup> Ce mépris à peine dissimulé pour des élèves à qui Roger Le Tourneau enseigne, prend ses racines dans l'incompréhension totale d'une réalité qu'il décrit pourtant : *A côté de cette vanité, il y a une extrême facilité à prendre la première situation venue [...] dès qu'on propose à un jeune homme, qui fut un bon élève, une situation sans aucun avenir, une situation de 800 à 1000 Francs par mois, il se précipite dessus [...] d'autre part ils vivent dans des villes malsaines, parce que rues et maisons manquent d'aération; la dysenterie, le paludisme sont monnaie courante parmi nos élèves[...]La statistique des élèves soignés pour maladies vénériennes est impressionnante. Les élèves sont de plus en plus sensibles aux problèmes politiques, et le nationalisme se fait sentir. Pour l'heure, il est souvent cantonné dans un réformisme religieux, mais les bouleversements s'annoncent : Au point de vue philosophique, elle [la jeunesse] est presque toute entière nationaliste[...] Au point de vue religieux enfin, il est indéniable que notre instruction a une influence délétère : l'Islam en sort affaibli ou complètement anéanti. J'ai eu des confidences d'élèves qui m'ont avoué qu'ils étaient athées et que l'Islam ne les intéressait plus.[...]*

Là encore, le fossé est grand entre ces élèves marocains et Roger Le Tourneau, croyant qui voit dans le Coran un message religieux faisant écho à son propre mysticisme : *Tout cela ne constitue ni une théologie ni une loi, mais bien une orientation de la vie humaine, étroitement liée à un monde spirituel que domine, que recouvre et pénètre la divinité, Allah, d'où tout vient et à qui tout revient, à la fois toute puissante, terrible et compatissante. Bref un message spirituel d'une incontestable vigueur. Pénétré de traditions et de coutumes religieuses arabes.*<sup>9</sup> Roger Le Tourneau découvre dans l'Islam un génie religieux qui l'interpelle et qui fait écho à sa profonde croyance catholique. Attentif aux rites religieux, il sent sa foi se refléter dans la vision qu'il a de l'Islam. C'est un catholique conservateur, qui se trouve plus en phase avec ce qu'il conçoit du holisme de la société musulmane, qu'avec une République laïque issue des Lumières, gouvernée à la même date par le Front Populaire.

## LE MARÉCHALISME ET LA DISGRÂCE

La guerre trouve Roger Le Tourneau en poste à Fès, celui-ci n'ayant pu être mobilisé à cause de son infirmité. Après la défaite de juin 1940, l'Afrique du Nord, devient un enjeu essentiel sur l'échiquier géopolitique de la guerre : l'Empire étant considéré comme une possible base de repli pour l'armée française. André Adam, son beau frère, écrit : *S'autorisant de la confiance que lui avait manifesté le Général Noguès, il prit l'avion pour Alger et fut de ceux qui lui conseillèrent de continuer la lutte en Afrique du Nord. Il fut également de ceux qui accompagnèrent le consul de Grande-Bretagne à Fès, son ami Nairn, quand les relations se rompirent entre les deux pays.*<sup>10</sup>

Au Maghreb, la population européenne est dans l'ensemble acquise au Maréchal Pétain, et jusqu'au débarquement des Alliés le 8 novembre 1942, les trois pays du Maghreb seront épargnés par les combats. Le Général Noguès est confirmé par Vichy dans ses fonctions de Résident Général au Maroc. La Tunisie voit nommer à sa tête l'Amiral Esteva comme Résident Général, et en mars 1941, le gouvernement de Vichy fait appel à Roger Le Tourneau pour qu'il occupe la charge de Directeur de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts en Tunisie. Celui-ci cesse toute activité de recherche ou d'enseignement, déménage pour Tunis, et prend ses fonctions le 25 mars 1941. Il rencontrera à cette occasion quelqu'un qui deviendra son ami : Lucien Golvin qui est en charge des Arts Indigènes (l'artisanat), service qui dépend de Le Tourneau dans ses nouvelles fonctions.

Dès sa nomination, l'Amiral Esteva, va proposer à Roger Le Tourneau le poste de Chef de la propagande de la Légion Française des Combattants en Tunisie : *Je crois qu'il a vu, et cela il me l'a dit par la suite, il a vu dans la Légion la formation d'une armée*

*secrète... il encourageait tous les mouvements de jeunesse, le scoutisme, avec cette arrière-pensée qu'on allait former par là une armée capable de jouer un rôle au moment du débarquement (qu'il n'avait pas prévu d'ailleurs). Voilà comment je le vois...<sup>11</sup> Roger Le Tourneau est nommé porte-parole de la Légion Française des Combattants, L'innovation la plus originale, typiquement vichyssoise [...] Pétain a tranché : il n'y aura pas de parti unique. Il préfère se servir du relais des anciens combattants groupés dans chaque département de la zone sud (l'occupant l'interdit en zone nord) et formant une seule organisation sous la direction des vétérans de la Grande Guerre. Leur tâche civique et politique était de soutenir et d'animer la Révolution Nationale, d'être les yeux et les oreilles du Maréchal.<sup>12</sup> Roger Le Tourneau fait partie des intellectuels qui rallient le nouveau régime. Il participe à des tournées de propagande dans toute la Tunisie, pour vanter les mérites de la Révolution Nationale. Il se bornait à donner une série de conférences pour vanter les mérites du Maréchal, car bien sûr il était très pétainiste, comme l'étaient la plupart des Marocains. Il ne connaissait pas de Gaulle et ne voulait pas le connaître, bien sûr, ce qui lui a valu naturellement quelques ennuis.<sup>13</sup> Il prononce notamment une conférence intitulée *La réforme de l'enseignement*, en 1941 dans laquelle il parle de l'enseignement : *Le meilleur exemple que je connaisse de tous ces défauts réunis, je le trouve dans une maison, que j'aime bien, à laquelle je suis fier d'avoir appartenu, mais dont je ne puis me dissimuler la déformation : l'Ecole Normale Supérieure.*<sup>14</sup>*

Les forces alliées ne pénètrent que le 18 novembre 1942 en Tunisie. Dans le pays, la confusion est à son comble. Jusqu'au 7 mai 1943, date à laquelle tombent Tunis et Bizerte, les combats vont se dérouler sur le territoire tunisien. *Mais lors du débarquement [...] l'attitude de Le Tourneau a été toute autre, ses illusions se brisaient. Il a compris, surtout quand il a vu Darlan prendre le pouvoir à Alger où il devait trouver la mort que l'on sait. Alors, il a évolué.*<sup>15</sup> Le mirage d'un certain type de collaboration s'effondre et Le Tourneau fait partie de ceux qui en prennent conscience. En Tunisie, les doriotistes prennent de plus en plus de poids et le régime s'emballe. Roger Le Tourneau est arrêté le 16 février 1943 pour des raisons obscures. Dans le dossier préparatoire à la commission d'épuration qui statuera sur son sort, se trouve une lettre du 12 novembre 1943 de monsieur Fardel, résidant au Maroc, Président de la Fédération Générale de l'Enseignement, affiliée à la CGT : *Monsieur [...] M. Le Tourneau, qui est mis en cause, ex-directeur du collège Moulay-Idris de Fès a été nommé en 1941 directeur de l'Enseignement en Tunisie. Il a été, aussi bien au Maroc que dans son nouveau poste, un soutien de l'ordre nouveau et a apporté un zèle tout particulier à traduire dans les faits les directives de Vichy.[...] D'après des renseignements et dignes de foi, M. Le Tourneau s'est gravement compromis et les Syndicats*

*de la Régence ne l'ont pas oublié sur la liste des personnes à épurer.[...] En ce qui concerne les fonctions et l'adresse de Roger Le Tourneau, tout ce que l'on sait c'est qu'il a été expédié en France après l'arrivée de la clique du PPF non pour ne pas avoir collaboré mais parce que probablement pas assez doriotiste.[...]*<sup>16</sup> Le Tourneau, après son arrestation est transporté en mars-avril 1943 en Allemagne, au camp de Sachsenhausen, puis il est remis à la disposition du gouvernement de Vichy.

Ensuite, les informations divergent : André Adam nous dit que le ministère le destitue et l'assigne à résidence chez un oncle, à Mortagne (près d'Alençon) mais son dossier personnel de la Faculté d'Aix-en-Provence mentionne : *Professeur agrégé au lycée Alain d'Alençon du 25 mai 1943 au 30 septembre 1943.* Si les données concordent géographiquement, la contradiction est évidente du point de vue administratif : Roger Le Tourneau ne peut pas en même temps être démis de ses fonctions et enseigner au Lycée Alain.

Par la suite, il obtient, grâce au soutien de Jérôme Carcopino, un poste de professeur agrégé au lycée Corneille de Rouen le 1er octobre 1943. Après quelques mois passés à enseigner, il prend contact avec une filière de la résistance et profite du congé du 1er mai 1944 pour s'enfuir de France par les Pyrénées mais est arrêté par la police espagnole. Après deux mois d'emprisonnement, il réussit à prendre le dernier des bateaux qui feront la traversée de l'Espagne vers le Maroc où il arrive le 15 août 1944. Là, il retrouve sa femme qui, après la libération de Tunis a pu y rejoindre ses parents, accompagnée des quatre enfants. Rapidement il tente des démarches auprès du gouvernement provisoire mais en réponse, il reçoit la convocation de la commission d'épuration. Malheureusement, nous n'avons pu accéder aux archives de celle-ci. Aussi, comme nous l'avons dit, il nous est impossible de trancher deux questions qui le concernent :

- A-t-il été assigné à résidence à Mortagne, ou était-il en poste au Lycée Alain d'Alençon entre le 25 mai 1943 et septembre 1943 ?

- A-t-il été relevé de ses fonctions, pendant une période indéterminée, avant sa nomination au lycée Corneille de Rouen le 1er octobre 43 ?

A la lumière des faits que nous venons d'évoquer, il est évident que tout en prenant ses distances avec l'extrême-droite du régime, Roger Le Tourneau s'est nettement engagé dans la voie de la collaboration. Il a fait partie de ces intellectuels qui ont rallié en 1940 le nouveau régime et qui : *ont en commun de prendre acte, de tenir pour acquis l'état de fait issu de la victoire allemande, qu'on la juge définitive (pour la plupart) ou provisoire, et de la transformer en état de droit. Ceci posé, il y a bien de la différence entre ceux qui, profondément conservateurs, applaudissent à une restauration nationale tout en se méfiant de l'impérialisme allemand, et ceux qui, profondément radicaux, aspirent*

à un nouvel ordre européen tout en se méfiant des forces réactionnaires à l'œuvre dans l'entourage du Maréchal, symbole intouchable et, en effet, intouché.<sup>17</sup>

En 1945, Le Tourneau se retrouve isolé, seul face aux conséquences de son engagement politique. Il travaille sur les notes de sa thèse que sa femme a pu ramener de Tunisie. La famille vit dans la maison des Lagarde au Maroc et connaît des problèmes financiers. Une nouvelle phase de la vie de Roger Le Tourneau commence, durant laquelle il va d'abord passer deux ans à reconquérir la place qu'il a perdue, grâce à certains amis qui vont l'aider : Lucien Paye, qui s'est engagé dans l'armée de la France Libre, qui va participer à la libération de l'Alsace, devenir capitaine et gagner la croix de guerre à cette occasion. Mais aussi Robert Montagne qui va l'appeler à ses côtés, et lui permettre de laisser s'apaiser les rancœurs.

Roger Le Tourneau a connu Robert Montagne au Maroc, lorsque celui-ci venait rendre visite à ses anciens collègues. En 1938, il a fait le stage du Centre des Hautes Etudes d'Administration Musulmane (CHEAM), dont Robert Montagne est le directeur.<sup>18</sup> En août 1945, Roger Le Tourneau part à Paris, Robert Montagne l'a précédé pour relancer l'activité du CHEAM et l'appelle à ses côtés. Il sera détaché par le Ministère de l'Education Nationale auprès du CHEAM et en deviendra le directeur adjoint et le directeur des études. Il en profitera pour prononcer de nombreuses conférences et pour travailler les chapitres de sa thèse, qui commence à intéresser Georges et William Marçais, Evariste Lévi-Provençal et Régis Blachère. Puis, le 1er janvier 1947, il est chargé de cours à la Faculté d'Alger.

## LA FACULTÉ D'ALGER

A Alger, Le Tourneau retrouve un certain nombre de ses anciens amis, Lucien Golvin, Chef des Services de l'Artisanat au Gouvernement Général, mais aussi André Adam qui enseigne à la Faculté, et la famille Marçais : Georges Marçais qui enseigne à la Faculté d'Alger et Philippe, le fils de William, qui commence lui aussi une carrière d'universitaire, comme agrégé d'arabe. Le Tourneau commence ses cours sur la civilisation musulmane, l'Islam, et se spécialise sur l'histoire du Maghreb médiéval. A cette époque aussi, il traduit de plus en plus de textes arabes, surtout d'historiens, dont il se sert pour alimenter ses cours. Il travaille ardemment à sa thèse qu'il soutiendra en 1949, à la Sorbonne, devant un jury présidé par Evariste Lévi-Provençal. Elle a pour titre : *Fès avant le Protectorat*, éditée la même année par l'Institut des Hautes Etudes Marocaines. Sa thèse complémentaire portera sur *Damas de 1075 à 1154, traduction annotée d'un fragment de l'Histoire de Damas d'Ibn al-Qalânîsî*, qui sera publiée en 1952 par l'Institut français de Damas. L'obtention du doctorat lui donnera la possibilité de postuler à une chaire à la faculté d'Alger, qui lui sera octroyée à partir du 1er octobre 1950.

Son activité scientifique ne se limite pas à son enseignement et à la préparation de sa thèse. Il participe à de nombreux autres travaux. Il publie un livre : *L'Islam contemporain*, qui, après un bref historique, esquisse le tableau de l'Islam dans le monde, depuis l'Asie jusqu'au Maghreb. C'est aussi l'époque où il s'applique à établir la seconde édition, mise à jour, de *l'Histoire de l'Afrique du Nord*, de Charles-André Julien. Les deux hommes ne s'apprécient guère, mais Charles-André Julien estime qu'il est le seul qui soit susceptible de faire ce travail, à un moment où lui-même est trop fatigué pour le faire. Beaucoup de choses séparent Le Tourneau, catholique conservateur, de Charles-André Julien, protestant engagé, qui publie la même année *L'Afrique du Nord en Marche*. Enfin, Roger Le Tourneau participe activement à la Société Historique Algérienne. C'est là qu'il fait la connaissance de Pierre Boyer, chartiste, archiviste en Chef du département d'Alger, qu'il pousse à suivre les stages du CHEAM. Roger Le Tourneau assurera le secrétariat général de la Société Historique Algérienne aux côtés de Despois, qui enseigne lui aussi à la faculté d'Alger. Par ailleurs, en 1954 il est fait officier de l'Instruction Publique et en 1956 chevalier de la Légion d'honneur.

## L'AFFAIRE ALGÉRIENNE : UN POSITIONNEMENT PARADOXAL

Le 1er novembre 1954 débute l'insurrection algérienne. Le milieu universitaire n'échappe pas à l'aveuglement général de la communauté européenne. Si Le Tourneau ne s'engage pas du côté algérien, il reste éloigné des ultras de la communauté "pieds-noir". C'est Lucien Paye qui va lui donner l'occasion de s'engager dans le conflit qui oppose le nationalisme algérien à l'Etat français. Celui-ci a soutenu sa thèse en 1956 et durant l'été de la même année, il accepte la charge de Directeur des Affaires Politiques à Alger. Il fait appel à Roger Le Tourneau pour mener des négociations secrètes avec Mostafa Ben Boulaïd, un des chefs de l'A.L.N. responsable de l'Aurès, dont on ne sait pas encore qu'il est mort, tué par un colis piégé parachuté sur son maquis en mars 1956. *Ce projet [de négociations secrètes] a été élaboré à la suite de plusieurs entretiens tenus à Alger, à Paris et à Cavalaire du 14 juillet au 9 août par MM. Paye, le colonel Vulpillères, Vedel, professeur à la Faculté de Droit d'Alger, Soulier, du Cabinet du Secrétaire Général, et Le Tourneau. M. le Préfet Tomasi, directeur du personnel au Ministère de l'Intérieur, a assisté à une partie des entretiens de Cavalaire.*<sup>19</sup> Un texte de Roger Le Tourneau daté du 12 octobre 1956, et vraisemblablement postérieur aux faits qu'il décrit, nous renseigne sur les modalités des négociations : *Depuis l'arrivée de M. Paye en Algérie (fin juin), des tentatives ont été faites auprès de lui pour qu'il rencontre certains éléments de l'A.L.N. (régions de*

*l'Aurès). Les tentatives ont été d'abord le fait de Me Maallem, avocat à Batna, accompagné de M. Barakrok, conseiller général de Khenchela. Puis à ce dernier s'est substitué très vite M. Boubakeur, professeur agrégé d'arabe au lycée Bugeaud<sup>20</sup>, qui apparaît maintenant, si l'on en croit une lettre récente de Me Maallem, comme l'homme de confiance de ceux qui cherchent le contact.<sup>21</sup> Les négociations se déroulent dans le plus grand secret, à cause de la tension extrême qui règne en Algérie. Etrange parcours, pour un homme convoqué par une commission d'épuration à la Libération, que de se retrouver en train de mener des négociations avec les chefs du F.L.N. Son passage au CHEAM lui avait donné l'occasion de connaître bon nombre d'officiers et d'administrateurs qui avaient pu l'apprécier. Son audience débordait le milieu universitaire. Par ses liens avec Beuve-Méry, il avait accès au journal Le Monde. [...] Paye avait des relations qui dépassaient largement le milieu universitaire et il était connu des milieux dirigeants nationalistes, mais c'était un marocain. La présence de Le Tourneau, universitaire algérois, était donc souhaitable. Je ne pense pas cependant qu'il [Roger Le Tourneau] en ait pris l'initiative.<sup>22</sup> Ces négociations n'aboutiront pas, la France s'obstinant dans la non-reconnaissance de l'indépendance algérienne. En fait ces négociations ne visent qu'à préserver l'Algérie à l'intérieur d'un cercle d'influence français.*

*Peu de temps après, Le Tourneau décide de quitter l'Algérie et va obtenir un poste à Aix-en-Provence. Je crois que lui qui avait vécu au Maroc et en Tunisie pensait comme moi. Nous avons vécu l'un et l'autre des périodes douloureuses, et nous ne pouvions pas être dupes; nos collègues d'Alger étaient complètement aveugles. Peut-être que la crainte des événements qui allaient se passer l'a fait partir, en espérant qu'il aurait un rôle à jouer au moment de l'indépendance. Il ne m'a jamais confié le fond de sa pensée. Il a argué des questions de santé, j'en reste là... mais je crois que c'était plus profond. Comment pouvait-on essayer de faire comprendre aux Algériens qu'ils étaient inférieurs aux Tunisiens et aux Marocains, qui avaient obtenu l'indépendance...<sup>23</sup> Psychologiquement, la rupture avec les ultras est totale, même quand ceux-ci font partie de ses proches. Ainsi, Philippe Marçais, fils de William, qui fut un ami intime. Une lettre nous renseigne sur le différend qui sépare les deux hommes : A Ph. Marçais, 30 Décembre 1960. Mon cher Philippe, J'étais à la réunion politique que vous avez tenue à Aix le 28; [...] Je savais que nos points de vue différaient : vos déclarations ou vos articles m'en avaient suffisamment instruit. Vous avez foi en l'Algérie Française. Vous me connaissez assez pour savoir que je voudrais partager votre foi, mais trop de faits m'en empêchent. Là n'est cependant pas la question. Je respecte votre conviction, quoique je ne la partage pas [...] Il y a aussi une autre chose que je veux vous dire : j'estime que, pour avoir vécu si longtemps en Afrique du Nord, je n'ai pas le droit de*

*prendre position contre vous et les vôtres. Je n'ai rien dit et rien écrit contre la politique que vous défendez; au contraire, pendant que j'étais à Princeton, j'ai favorisé le contact d'Abdeslam et de Lauriol avec mes étudiants et... je me suis efforcé d'expliquer là-bas que les affaires algériennes étaient fort complexes, que les Français n'avaient pas à rougir de leur œuvre et avaient acquis des droits qui doivent être respectés...[...].<sup>24</sup>*

Quand Roger Le Tourneau quitte le Maghreb après 25 ans de travail, c'est en rupture avec une partie de sa corporation. Il est en désaccord avec la communauté des chercheurs algériens qui s'accrochent à l'Algérie française, mais pour autant, il est impossible de le qualifier d'anticolonialiste. L'arrivée à Aix-en-Provence sera une nouvelle chance donnée à cet homme, il la saisira cette fois-ci à pleines mains. Tout le travail accompli durant les années algériennes va porter ses fruits : c'est le temps de la consécration du savant et du professeur.

## GÉRER LA DÉCOLONISATION UNIVERSITAIRE

Le 1er octobre 1957, Roger Le Tourneau prend donc ses fonctions à Aix-en-Provence. Il crée presque immédiatement une Section d'Etudes Islamiques. Durant le temps où il se trouve à Aix-en-Provence, il rédigera une trentaine de travaux et articles, 33 articles pour *l'Encyclopédie de l'Islam*, et 3 livres. Parmi ces derniers, deux feront date : *La vie quotidienne à Fès et L'évolution politique de l'Afrique du Nord musulmane 1920-1961*. C'est l'occasion pour nous de saisir le positionnement politique de Roger Le Tourneau au sujet de l'indépendance algérienne : *On voit combien la révolution algérienne diffère, au moins dans ses débuts, des mouvements nationalistes de Tunisie et du Maroc. Ceux-ci ont été dirigés par des bourgeois qui avaient des biens à sauvegarder et dont la formation de base était aux antipodes de l'action révolutionnaire. C'est seulement peu à peu qu'ils ont lancé dans l'action des masses populaires, mais en s'efforçant de n'en perdre jamais complètement le contrôle.<sup>25</sup> L'édition de la thèse de Roger Le Tourneau en 1957 par l'Institut des Hautes Etudes Marocaines lui permet de compléter la publication de *Fès avant le Protectorat*, paru en 1949, et de montrer son attachement pour une ville qui le fascine : *Quiconque a seulement vu Fès n'a pu être insensible au charme qui s'en dégage, quiconque y a vécu ne peut pas oublier sa personnalité, si riche, faite de pittoresque naturel, d'efforts humains intenses et efficaces, de raffinement dans les manières, d'une harmonie très poussée entre la nature et l'homme, entre le concret et le surnaturel.<sup>26</sup>**

La chaire dont Roger Le Tourneau est titulaire est une chaire d'histoire de la civilisation islamique. Deux professeurs assistants se joignent à lui en 1958 :

Charles Vial, jeune professeur d'arabe formé à l'école des Langues Orientales, et Darmaun, professeur arabisant au lycée Thiers de Marseille. Le Tourneau bénéficie immédiatement du soutien de Bernard Guyon, Président de l'université qui a été professeur au Caire. En 1961, C'est Robert Mantran qui vient se joindre à l'équipe en place. Le Tourneau demande immédiatement des crédits pour constituer une bibliothèque. Beaucoup d'autres personnes vont se joindre à la petite équipe durant les quelques années qui suivent : Jean-Paul Trystram, André Miquel (à son retour d'Égypte après l'affaire des diplomates), André Adam et Lucien Golvin (après la perte de l'Algérie), Gabriel Camps, André Raymond... Ce sont les balbutiements de la recherche sur le monde arabe à Aix-en-Provence. [...] *avait été créé en 1958, le Centre d'Etudes Nord-Africaines (CENA). C'était un centre de recherche qui avait été créé par Roger Le Tourneau, Maurice Flory, et Trystram, trois personnes qui avaient vécu en Afrique du Nord et qui avaient lancé un début de recherche et de contact à propos de l'Afrique du Nord. Le CENA siégeait à l'Institut d'Etudes Politiques, au dernier étage, dans des conditions un peu précaires. A ce moment-là est arrivé Jean-Louis Miège. Il a pris la direction du CENA peu de temps après mais c'était Le Tourneau qui était le patron de l'affaire. Le Tourneau avait été en Algérie, Flory au Maroc, Miège au Maroc, moi [Robert Mantran] en Tunisie. On couvrait une bonne partie de l'Afrique du Nord. Quelques-uns de ceux qui sont à l'IREMAM aujourd'hui ont été de ce centre, comme Bruno Etienne.*<sup>27</sup>

Ici, il nous faut préciser immédiatement que les entretiens qui ont été menés dans le cadre de notre travail ont forcément déformé la réalité que nous nous proposons d'étudier. En effet, en sollicitant de la part de ceux qui l'ont connu, des considérations sur Roger Le Tourneau, nous nous sommes exposé à une exagération et à une très nette surestimation de son importance historique. Nous avons pris ce risque en sachant qu'en aucun cas Roger Le Tourneau ne saurait être tenu pour l'unique instigateur des initiatives qui vont être maintenant énumérées.

En 1962, le CENA fait paraître avec le concours du CNRS, le premier volume de *l'Annuaire de l'Afrique du Nord*, fait sur le modèle de *l'Annuaire français de droit international*, selon le même principe, la même typographie et la même présentation. C'est Roger Le Tourneau qui en rédigea la chronique politique de 1962 à 1969. *L'Annuaire* et le CENA, sont des institutions nouvelles, qui recyclent les chercheurs venus de l'Afrique du Nord. Le problème qui est posé à Roger Le Tourneau et aux universitaires est le suivant : comment gérer, du point de vue universitaire, les conséquences de la décolonisation ? En effet, les gouvernements des pays nouvellement indépendants voient souvent d'un mauvais œil les chercheurs occidentaux. Ceux-ci, trop souvent impliqués dans la politique française en Afrique du Nord, doivent pouvoir retrouver en France

des structures capables de poursuivre la recherche. En 1964, Le Tourneau et ceux qui l'entourent vont transformer la structure du CENA et créer une revue, pour augmenter les possibilités de travail. Le CENA devient le Centre de Recherche sur l'Afrique Méditerranéenne (CRAM). Cependant, l'innovation la plus importante de cette période est la création d'une revue, la *Revue de L'Occident Musulman et de la Méditerranée*. *La suppression des revues algéroises avait privé les spécialistes de l'Afrique du Nord de possibilités d'expression, alors qu'ils disposaient antérieurement d'une bonne douzaine de périodiques. Le Tourneau voulait mettre fin à cette situation. [...] La ROMM avait pour ambition de remplacer la Revue de la Méditerranée et la Revue Africaine, qui paraissaient à Alger et dont la publication avait été suspendue après 1962. Une association du type de la loi de 1901 fut donc créée, qui récupéra les fonds des revues disparues et fonda la ROMM. [...] Le Tourneau était à l'origine de la création de l'Association pour l'étude des Sciences Humaines en Afrique du Nord qui allait publier la revue*<sup>28</sup>. *Il en avait naturellement été nommé Président. Il devait tenir à bout de bras la ROMM, dont il fut jusqu'à son décès, l'animateur et la cheville ouvrière.*<sup>29</sup> Le premier numéro de la revue paraît le premier semestre de 1966.

A partir de 1959, et jusqu'à sa mort, Roger Le Tourneau sera invité par l'université de Princeton en tant que *visiting professor*, au rythme d'un semestre par an, puis d'un tous les deux ans après son infarctus en décembre 1964. Roger Le Tourneau est à cet effet détaché auprès du ministère des Affaires Etrangères qui se charge des modalités du voyage. Il y prononce de nombreuses conférences sur l'Afrique du Nord, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Libye.

En 1968, la grande crise que va traverser l'Université, ébranlera les structures aixoises, comme le reste du monde universitaire. Les " événements de mai " et les réformes qui s'en suivent prennent Roger Le Tourneau au dépourvu et il les juge sévèrement : *une telle attitude, vois-tu, évoque pour moi des faits anciens, mais qui me paraissent analogues. A peine le régime de Vichy était-il établi qu'il a voulu trouver des boucs émissaires et il a désigné à la vindicte publique plusieurs dirigeants de la IIIe République, mais aussi et en bloc les instituteurs. Eh bien! Maintenant, si la crise universitaire dure ne serait-ce pas la faute des professeurs, de leur conservatisme et de leurs cours magistraux ? [...] Ne sommes-nous pas emportés pour un temps par le vent d'incohérence et d'irréalisme qui souffle en ce moment sur l'Université et ailleurs ?*<sup>30</sup> Roger Le Tourneau est représentant du Syndicat autonome et tente de ne pas être débordé durant les assemblées générales. A la suite du bouleversement des Universités à Aix-en-Provence, en 1969, un nouveau centre est créé : *le CNRS a demandé ensuite que le CRAM prenne une autre forme, dans la foulée de la transformation des Universités. C'est devenu le Centre de Recherche sur les Sociétés Musulmanes et Méditerranéennes (CRESM) présidé toujours par*

Roger Le Tourneau. Ensuite j'ai passé la main, et c'est Charles Debbasch qui a pris le relais pendant un certain temps et surtout Maurice Flory à son retour du Maroc.<sup>31</sup> L'Annuaire de l'Afrique du Nord continue à paraître, associé aux différents centres qui suivent le CENA. Quant à la ROMM, elle va s'appeler bientôt la REMMM, Revue d'Etudes du Monde Musulman et de la Méditerranée. Malgré les ruptures, les structures initiées par Roger Le Tourneau se perpétuent. En effet, l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM) qui est aujourd'hui un important laboratoire du CNRS, est l'héritier direct du CENA créé en 1958 : ce qui est sûr, c'est que sans Le Tourneau, il n'y aurait eu ni département d'Etudes Islamiques, ni centre de recherches, c'est lui qui est à la base de tout cela.[...] Lorsque Le Tourneau est arrivé, il était tout seul, il a eu très vite Vial comme maître-assistant arrivé en 58, et Darmaun... nous étions donc quatre. Actuellement, à Aix, répartis entre les Universités et l'IREMAM, il y a presque cent chercheurs, qui s'intéressent à l'Afrique, à l'Islam, à l'Orient... Et c'est Le Tourneau qui est à l'origine de tout cela...<sup>32</sup>

Roger Le Tourneau est hospitalisé en avril 1971. L'opération, bénigne, se déroule correctement. Cependant, le matin du 7 avril, le jour de sa sortie de l'hôpital, Roger Le Tourneau meurt d'un arrêt cardiaque, il avait 64 ans.

## DENIS OPPETIT

### NOTES

<sup>1</sup> L.-E. Halkin, *Initiation à la critique historique*, Paris, Armand Colin, *Cahier des Annales*, 1973, p. 46.

<sup>2</sup> Toutes nos sources sont énumérées dans le mémoire de maîtrise dont un exemplaire est déposé au Centre des Hautes Etudes sur l'Europe du Vingtème Siècle à Paris, à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, aux Archives d'Outre-Mer à Aix-en-Provence, au Centre des Archives Diplomatiques de Nantes, au CHEAM à Paris et à l'IRMC à Tunis.

<sup>3</sup> L.-E. Halkin, *Initiation à la critique historique*, Paris, Armand Colin, *Cahier des Annales*, 1973, p.117.

<sup>4</sup> Karl Marx, *Critique de l'Economie politique, avant propos de 1859, Œuvres I*, Paris, Gallimard " Bibliothèque de la Pléiade ", 1968, pp. 272-274.

<sup>5</sup> Notamment dans les affaires Demartial et Challaye, cf. Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et Normaliens dans l'entre-deux guerres*, Paris, PUF, 1994, pp. 449-458.

<sup>6</sup> Entretien avec Madame Jeanne Le Tourneau.

<sup>7</sup> Louis le 23 septembre 1932, Monique le 2 octobre 1935, Françoise le 9 décembre 1936, Bernard le 19 novembre 1939.

<sup>8</sup> Roger Le Tourneau, conférence au CHEAM, 1938, *La jeunesse marocaine*, pp 9-19, 10 APOM 1049, (AOM).

<sup>9</sup> Roger Le Tourneau, cours *Les débuts de l'Islam*, non daté, probablement de la période algérienne, 7 APOM 1, (AOM).

<sup>10</sup> André Adam, notice biographique de Roger Le Tourneau, *Hommes et Destins*, t VII.

<sup>11</sup> Entretien avec Lucien Golvin.

<sup>12</sup> Jean-Pierre Azéma, *Le régime de Vichy*, in François Bédarida et Jean-Pierre Azéma (sous la direction de), *La France des années noires*, Paris, Le Seuil, 1993, p. 176. C'est de la Légion Française des Combattants qu'émergera ultérieurement le Service d'Ordre Légionnaire, forme dérivée et sélective de la Légion, qui donnera plus tard la Milice.

<sup>13</sup> Entretien avec Lucien Golvin.

<sup>14</sup> *La réforme de l'enseignement*, Conférence de Le Tourneau, B 3036 (AOM).

<sup>15</sup> Entretien avec Lucien Golvin.

<sup>16</sup> Lettre du 12 novembre 1943 de M.Fardel à la commission d'épuration, Protectorat Tunisie, Carton 2455, Dossier Le Tourneau, (CADN).

<sup>17</sup> Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, *Les intellectuels en France, de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1986, p. 126.

<sup>18</sup> Sur Robert Montagne et le CHEAM, voir *Hommes et Destins*, t.1, pp. 446-460 et le mémoire de Anne Malécot responsable du CHEAM, *Mémoires du CHEAM sur la Tunisie (1937-1944)*, Paris, CHEAM, 1995.

<sup>19</sup> Note du gouvernement général émanant de la Direction Générale des Affaires politiques et de la fonction publique, *Sur le projet de statut politique et administratif de l'Algérie*, 7 APOM18 (AOM).

<sup>20</sup> M. Boubakeur sera plus tard Recteur de la Mosquée de Paris, et son fils Dalil Boubakeur est l'actuel Recteur de la Mosquée de Paris.

<sup>21</sup> Texte de Roger Le Tourneau daté du 12 Octobre 1956, 7 APOM 18 (AOM).

<sup>22</sup> Entretien avec Pierre Boyer.

<sup>23</sup> Entretien avec Lucien Golvin.

<sup>24</sup> Malheureusement, nous ne savons pas si Roger Le Tourneau a vraiment envoyé cette lettre, ou s'il s'est contenté de l'écrire sans la poster. 7 APOM 10 (AOM).

<sup>25</sup> Le Tourneau, *L'évolution politique de l'Afrique du Nord*, p. 450.

<sup>26</sup> Roger Le Tourneau, manuscrits de *Fès et le monde moderne*, cours de l'année 1958-1959, 7 APOM 4, (AOM).

<sup>27</sup> Entretien avec Robert Mantran.

<sup>28</sup> Le siège de l'Association se trouvait aux Archives d'Outre-Mer, dont le conservateur en chef était Pierre Boyer, revenu d'Alger après 1962.

<sup>29</sup> Entretien avec Pierre Boyer, pour les détails de la création de la ROMM, voir Valérie Clary, *De l'Occident musulman au Monde musulman, naissance et évolution d'une revue aixoise*, Aix-en-Provence, mémoire de maîtrise 1993-1994.

<sup>30</sup> C'est Roger Le Tourneau qui souligne. Lettre du 21 décembre 1968, à Hubert Beuve-Méry, BM 86, CHEEVS (FNSP).

<sup>31</sup> Entretien avec Robert Mantran.

<sup>32</sup> Entretien avec Robert Mantran.

◆ **ACHOUR Cheurfi, Mémoire algérienne. Le dictionnaire biographique.** Alger, Éditions Dahlab, 1996, 897 p.

Quelque trois mille notices biographiques d'intellectuels algériens pour une période de vingt siècles constituent la matière de cet ouvrage. Par intellectuels algériens, l'auteur entend *ceux qui conçoivent et ceux qui diffusent la culture* dans le territoire que couvre l'Algérie actuelle. Savants, soufis, théologiens, érudits, poètes, philosophes, historiens, sociologues, juristes, romanciers, nouvellistes, essayistes, artistes, peintres, chanteurs, hommes de théâtre, cinéastes, musiciens, hommes politiques défilent ici selon un ordre alphabétique. Le dictionnaire se veut dans la lignée des ouvrages



biographiques connus jusque là en Algérie : notamment celui de *al-Bustân* d'Ibn Maryam (XV<sup>ème</sup> siècle), celui de *Ta'rif al-khalaf bi-rijâl al-salaf* de El-Hafnaoui (début du XX<sup>ème</sup> siècle), celui du Syrien Nuweihad 'A'lâm al-Jazâ'ir, et le *Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française* du Français J. Dejeux. L'exhaustivité – quoique difficile à atteindre dans ce genre d'exercice – semble être la principale caractéristique de

l'entreprise. La période contemporaine est privilégiée ; la jeunesse de la majorité des disciplines concernées oblige : musique, théâtre, cinéma, arts plastiques et littérature. Chaque notice tente de rendre compte de la personnalité d'un auteur et de la signification de son œuvre. Le dictionnaire cherche à répondre à la question suivante : *qui a fait quoi pour la culture algérienne ?* L'objectif poursuivi par l'auteur est de présenter un instrument entre les mains des étudiants et du grand public et de donner des points de repères à la mémoire d'une "Algérie tourmentée, au seuil du troisième millénaire". L'ouvrage est d'une utilité certaine et rendrait d'énormes services à tous les spécialistes de l'Algérie tant dans le passé que dans le présent. Le dictionnaire se termine par une chronologie des faits majeurs qui ont marqué l'histoire, des origines à 1995, du territoire que couvre de nos jours l'Algérie et par une courte bibliographie et un index des différentes personnalités présentées dans l'ouvrage. L'index est classé par thème : sciences sociales ; musique ; peinture, caricature, et bande dessinée ; cinéma, théâtre et ballet. Malheureusement, il manque à cet index la pagination ; ce qui aurait facilité davantage l'utilisation du dictionnaire.

◆ **BAÏDA Jamaâ, La presse marocaine d'expression française des origines à 1956,** Rabat, Université Mohammed V, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 1996, 460 p.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la presse d'expression française au Maroc, des origines à la fin du Protectorat, se trouve dans la thèse d'État de Jamaâ Baïda récemment publiée par l'Université Mohammed V de Rabat. Régimes juridiques perpétuellement amendés par la Résidence pour tenter de garder le contrôle de l'information et de l'expression politique ; identification des titres et des intérêts, avoués ou occultes. La perspective est ici délibérément historique, archivistique, et s'attache à resituer méticuleusement les recompositions du champ de la presse



d'expression française dans la double perspective de l'évolution des rapports de force franco-français et franco-marocains et de l'évolution de la géopolitique régionale et internationale : de l'extraterritorialité tangeroise ou casablancaise à l'instrumentalisation du groupe Mas par le proconsulat Iyauteyien contre ses propres adversaires puis pour faire passer sa "vision" de la "mission civilisatrice de la France" ; de la guerre du

Rif, qui marque le début d'une "politisation" de la presse avec l'exacerbation des polémiques entre "gauche" et "droite" à l'émergence d'une presse nationaliste, clandestine ou exilée ; de la Deuxième Guerre mondiale à la déposition du sultan Mohammed V à la cristallisation, toujours dans l'orbite du groupe Mas, d'une "presse coloniale aux couleurs chérifiennes" qui ne fut pas pour rien dans sa restauration et dans la "renaissance", à l'indépendance, d'une presse nationale où l'expression francophone conservera une place de premier plan.

Ce qu'analyse Jamaâ Baïda, c'est tout à la fois la mise en place d'une (de) profession(s) et l'émergence du politique dans le contexte spécifique du Protectorat puis sa "nationalisation" dans la logique de la lutte pour l'indépendance. C'est de ce double point de vue que l'on peut regretter que rien ne soit dit ou presque de la presse arabophone qui, pour ne représenter que 5% des titres en 1951 - contre 94% en français et 1% en anglais comme le rappelle l'auteur -, n'en participe pas moins de la *problématique* de ces deux processus.

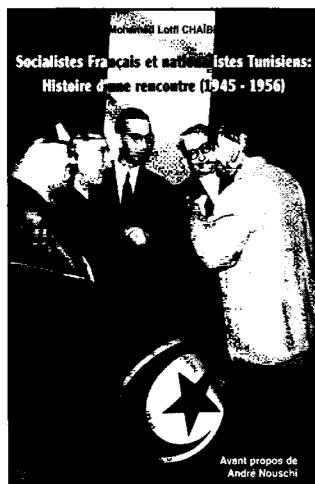
◆ **Lotfi CHAÏBI, Socialistes français et nationalistes tunisiens : histoire d'une rencontre (1945-1956)**, Tunis, Orbis, 1997, 292 p.

Voici l'histoire d'un échec. L'échec de la stratégie des socialistes de la SFIO à faire prévaloir leurs options pour régler la question de la décolonisation de la Tunisie, l'échec du dialogue entre les nationalistes tunisiens et ceux qui *"tout en défendant un internationalisme de façade [ne défendent] pas moins par patriotisme l'empire colonial français"*. En réalité, moins que l'histoire d'une "rencontre", Lotfi Chaïbi nous donne à lire l'histoire d'un rendez-vous manqué.

Grâce à un méticuleux dépouillement des archives (celles du Parti Socialiste SFIO, de l'Office Universitaire de Recherche Socialiste, du Commandement Supérieur des

Troupes de Tunis), et de la presse socialiste, l'auteur nous décrit comment la SFIO a dû attendre que le processus de la décolonisation s'accélére sous la pression des nationalistes tunisiens pour peser enfin en faveur d'une solution politique au problème tunisien. En fin de compte, *"tout en sécrétant les contradictions du socialisme colonial, la politique de décolonisation de la SFIO réajuste ses*

*positions sous la pression des faits"*. Plus tard, les liens tissés au cours des congrès politiques, des négociations, seront utiles aux deux pays pour construire de nouvelles relations, durables, équitables. Voici donc un ouvrage précieux. Appuyé sur les témoignages de nombreux acteurs impliqués dans les faits décrits, ce travail sera utile pour qui voudra comprendre la construction politique de l'indépendance tunisienne, les positionnements idéologiques du Néo-Destour et les options qu'il privilégiera une fois au pouvoir. Il permet de suivre pas à pas les différentes positions des socialistes et leurs évolutions, les revendications des nationalistes tunisiens, et le processus lent qui mènera la Tunisie à l'indépendance. Lotfi Chaïbi nous rend ainsi compte de *"l'action et l'évolution des hommes, de la société et des partis et les [place] dans leur contexte historique"*.



◆ **L'État de droit dans le monde arabe, sous la direction de Ahmed MAHIOU**, Paris, CNRS Éditions, 1997, 402 p.

Le premier mérite de cet ouvrage sera de restituer la complexité de la question du statut de l'État de droit dans le monde arabe. La diversité et les ambivalences des situations dispensent des discours généralistes, sur le mode évolutionniste (retards et rattrapages) ou, à l'opposé, essentialiste, d'une incompatibilité "par nature" des paradigmes (arabe, donc islam /État de droit). L'omniprésence du religieux dans le questionnement ne signifie pas qu'il permette en tant que tel de délivrer les réponses pertinentes.

Les concepts ont une propriété première : leur flexibilité (pluralité des régimes politiques, sous une commune

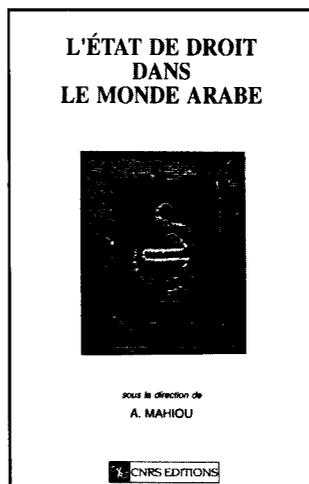
référence à l'islam ; caractère polysémique de l'État de droit). Et cette flexibilité se transmet aux registres des acteurs politiques, *a fortiori* quand ils jouent simultanément des deux partitions (islam et État de droit).

Ainsi l'ensemble des États déploient à des degrés divers les dispositifs de l'État de droit, s'en approprient les signes : séparation des pouvoirs et droits fondamentaux ;

instauration d'un juge constitutionnel ; ratification des dispositifs internationaux de protection des droits de l'homme ; mise en place de conseils ou comités de protection. Mais, en même temps, ils procèdent à une réislamisation par le haut, en réponse à la montée de l'islamisme.

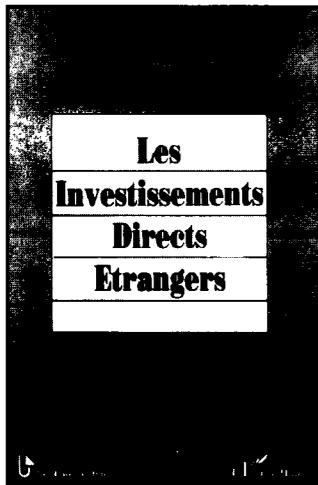
On retrouve une ambivalence similaire dans les oppositions politiques : islamistes, dénonçant une idéologie importée, contraire à l'islam, mais revendiquant le respect des droits de l'homme ; éléments du marquage oppositionnel, ou substitution aux anciennes idéologies.

Cette tension des principes peut déboucher sur la dualité des systèmes juridiques, en Égypte notamment, qui renvoie à la question essentielle de la viabilité de la gestion du pluralisme juridique.



◆ **D. Guerraoui, et X. Richet, Les investissements directs étrangers. Facteurs d'attractivité et de localisation**, ed. Toukbal / l'Harmattan, 1998

Alors que l'économie mondiale semble s'imposer comme une évidence incontournable pour les pays en voie de développement, la question des flux d'investissements directs étrangers (à distinguer des investissements de portefeuilles qui obéissent à d'autres logiques), mobilise les analystes comme les décideurs politiques. Cet ouvrage collectif qui rapporte les actes d'un colloque tenu à Fès, suggère quelques réflexions sur les corrélations entre ces flux et l'attractivité de certains pays. Eu égard aux modèles de croissance qui ont longtemps prédominé, l'accélération de la transnationalisation de la production accentue la tendance à appréhender le développement économique en terme de



réseaux et d'interdépendance. La question des ressources et des compétences propres de chaque partenaire potentiel s'avère essentielle tandis que l'épargne se fait modeste dans les pays en voie de développement et que le système international de financement du développement devient de plus en plus sélectif. A partir d'études de cas, les différentes contributions permettent de dégager quelques conclusions en terme de déterminations macro-économiques des

investissements directs étrangers. Pour le Maroc ou la Tunisie, qui ont confirmé l'internationalisation de leur économie, de telles études ne peuvent que susciter une série de réflexions sur les moyens de penser l'attractivité de leur environnement économique. Par ailleurs, l'évaluation des différentes expériences, en particulier maghrébines, amène les auteurs d'une part à distinguer entre les orientations sectorielles des investissements directs étrangers (par exemple, pour les secteurs agricoles et industriels au Maroc) et d'autre part à mesurer l'influence de certaines politiques publiques sur ces derniers. En terme de stratégie économique du développement, Maroc et Tunisie ont ajouté à l'impératif de compétitivité celui de l'attractivité. Pourtant, les résultats des efforts consentis sont encore décevants, au regard des études produites dans cet ouvrage. Néanmoins, la publication de ce dernier et la parution d'un autre ouvrage (B. Bellon et R. Gouia, *Investissements directs étrangers et développement industriel méditerranéen*, Paris : Economica, 1998) sont autant d'indices d'une approche plus fine de la question, qui aujourd'hui semble s'inscrire dans les priorités économiques maghrébines.

◆ **Visions du Maroc. Catalogue du fonds Ninard**, Paris, Institut du Monde Arabe, 1997, 391 p

Le "Fonds Ninard" est une bibliothèque qui a été léguée en 1982 à l'Institut du Monde Arabe par Bernard Ninard, médecin nommé à l'Institut Pasteur de Casablanca en 1945, puis directeur du service de biologie de l'Institut d'hygiène à Rabat. Ce médecin, qui connaissait "le Maroc caillou par caillou", choisit de rester au Maroc après l'indépendance pour former des cadres médicaux et ne quittera ce pays qu'en 1962. Durant toutes ces années, le docteur Ninard a acheté tous les ouvrages qu'il pouvait trouver concernant le Maroc pour se constituer une formidable bibliothèque générale. Ce fonds, majoritairement francophone, comprend aujourd'hui quelques 2522 titres publiés essentiellement



sous le Protectorat français, de 1912 à 1956, et constitue un ensemble hétérogène mais assez complet de ce qui s'est publié sur le Maroc durant cette période.

L'ouvrage dont il est question ici est tiré du catalogue général informatisé de la bibliothèque de l'Institut du Monde Arabe et permet de retrouver l'unité d'origine de ce fond.

Établi par Laurence Mazaud et Djamilia Si-Ahmed, ce catalogue se

décline en trois parties : la première répertorie les ouvrages qui y sont classés alphabétiquement par auteurs (2496 entrées principales), la seconde regroupe les périodiques classés par titres (2503 entrées) et la troisième comprend cinq index.

Ce sont ces derniers, admirablement construits, qui forment véritablement l'intérêt de ce catalogue, autorisant une recherche par titres (2503 entrées), par sujets (1797 entrées par mots-clés), par œuvres littéraires (336 entrées), par collectivités (167 organismes institutionnels ou privés) et, enfin, par numéros spéciaux ou numéros isolés de périodiques.

L'ensemble constitue un excellent outil de travail pour tout chercheur qui s'intéresse au Maroc du Protectorat français mais il est également un très bel objet, les auteurs ayant intelligemment égayé ce catalogue - très bien mis en page - de reproductions de couvertures et d'illustrations tirées des ouvrages rassemblés dans ce fonds.

# IENT DE PARAITRE

◆ **MOHSEN-FINAN Khadija, Sahara occidental. Les enjeux d'un conflit régional**, Paris, CNRS, 1997.

**L**e conflit [du Sahara occidental] reste la dernière lutte de décolonisation sur le continent africain. Ce point de vue extrait de la préface de William Zartman constitue le point de départ d'un livre qui se veut à la fois une synthèse et une analyse des données sur ce conflit qui oppose, entre autres, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et les indépendantistes sahraouis. Prenant le temps d'examiner tous les aspects du problème (humain, juridique, historique, politique, social...) l'auteur réussit à nous faire mieux comprendre pourquoi après vingt ans de guerre, ce conflit régional n'a toujours pas trouvé d'issue définitive.



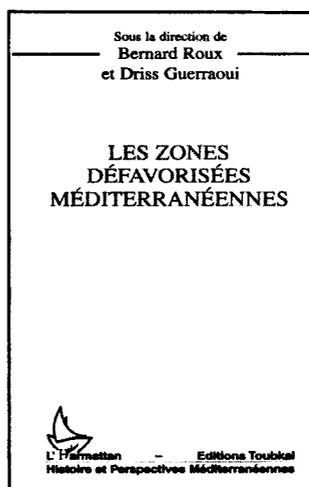
Tout d'abord, Khadija Mohsen-Finan s'applique à retracer les perspectives historiques depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, pour expliquer sur le long terme certaines rivalités régionales. Dans un second temps la période de la décolonisation est analysée et permet de mieux comprendre quelles ont été les conséquences de la concurrence entre les puissances colonisatrices. Enfin, la période complexe de la décolonisation et de

l'indépendance est la plus développée. C'est l'occasion de voir disséquer les ambitions des Etats issus de la décolonisation, notamment l'Algérie, la Mauritanie ou la Libye, et analyser le poids des populations concernées. Les revendications politiques sont aussi au centre du débat avec le rappel des origines de la notion de "Grand Maroc", conçu comme un "état démembre", créée par Allal Al-Fassi et récupérée, bien plus tard, par Hassan II. Bien entendu, une large part est faite au fameux "coup politique" de la Marche verte, avec une analyse détaillée des populations qui ont participé à celle-ci et la façon dont elle a été reçue. Pour finir, le processus d'autodétermination et du référendum est mis en perspective, vu comme la dernière des batailles qui oppose les belligérants. On peut noter, à la fin de l'ouvrage, une très utile chronologie du conflit, qui se termine en février 1997 avec la nomination de James Baker, comme envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara Occidental, et dont l'auteur nous rappelle à juste titre qu'il n'est pas une figure anodine, [...] qu'il avait conduit la diplomatie américaine à l'heure du nouvel ordre mondial, qu'il avait joué un rôle capital dans la guerre du Golfe. Autant d'indices qui indiquent l'intérêt nouveau des Américains pour la région et leur souci de redonner une impulsion à un processus de paix enlisé.

◆ **Les zones défavorisées méditerranéennes**, dir. **B.ROUX** et **D.GUERRAOU**, l'Harmattan-Toubkal, 1997, 361 p. Coll. *Histoire et Perspectives Méditerranéennes*.

**L**a mondialisation et la libéralisation des économies risquent d'accélérer les processus de différenciation spatiale avec une marginalisation de plus en plus prononcée d'espaces, notamment en zones rurales, dans les différents pays méditerranéens.

Dans l'introduction de cet ouvrage collectif, Bernard Roux montre que ce processus de marginalisation est avant tout un processus historique puisqu'il est le produit du très faible développement économique de ces zones. Il est ensuite le résultat du fonctionnement de l'économie de



de marché et de la compétitivité entre les territoires, mais également celui de la différence de dotation naturelle entre les zones de plaines, ouvertes sur l'extérieur, et les zones intérieures enclavées. L'ouvrage qui rassemble vingt et une contributions de sept pays méditerranéens pose le problème du développement de ces zones en mettant l'accent sur le rôle de l'État et des communautés locales, voire des acteurs locaux et des populations d'une part, et

sur la contribution de l'agriculture et des secteurs extra-agricoles d'autre part. L'État demeure un acteur essentiel dans l'impulsion du développement dans ces régions, que ce soit comme promoteur d'actions de développement dans les pays de la rive sud ou comme partenaire d'initiatives locales comme c'est le cas dans les pays de la rive nord. L'objet de la deuxième partie de l'ouvrage est l'analyse du contact entre la population et des institutions qui se veulent les moteurs du développement. Il ressort des cinq études de cas présentées que le résultat de ce contact reste dépendant du niveau d'organisation de la population et du degré de démocratisation de la vie publique dans le pays en question. L'analyse du développement par l'agriculture montre que celle-ci demeure un secteur économique essentiel dans les zones défavorisées méditerranéennes. Toutefois elle représente au nord et au sud deux problématiques différentes : reconstitution d'une nouvelle agriculture dans les espaces désertés au nord et modernisation d'une agriculture traditionnelle sur des terres souvent densément peuplées au sud. Par ailleurs elle reste incapable, dans les deux cas, d'assurer le développement de ces zones. C'est pour cela que celui-ci doit mobiliser d'autres secteurs de l'économie comme l'illustrent les exemples présentés dans la quatrième partie de l'ouvrage.

■ ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE  
n° 77, Décembre 1997

*Emplois du temps*

Les temps changent. De nouveaux rapports naissent entre usages de l'espace et les temps de la ville à des échelles diverses. La réduction des temps de travail, les horaires variables ou l'intermittence diminuent la coupure jour / nuit héritée de l'ère industrielle et modifient les rythmes urbains. Cette flexibilité produit des signatures nouvelles, caractéristiques de chaque site, autant qu'elle autorise d'autres formes de sociabilité ou de contacts à travers des lieux inédits, des réalités de groupe particulières. Si les nouvelles formes de structuration des horaires ne rythment plus la société avec autant de force que durant les décennies passées, elles servent de bases à des expériences originales, telles celles menées en Italie. Annonçant de nouveaux acteurs comme les organisations féministes, ces innovations transforment les emplois des temps libérés du travail, dont on a jusque là trop minimisé l'importance. Malgré les efforts de certaines collectivités locales, qui restent encore les seuls grands ordonnateurs du temps de la vie quotidienne, des études montrent les corrélations entre fragmentations spatiales et découpages temporels. Celles-ci sont en partie dues à de nouveaux modes de communication qui rendent les solidarités de groupes plus virtuelles que territoriales, l'apprentissage de ces nouvelles réalités complexes offrant d'étranges parallèles avec celui des jeux vidéo.

Cela permet de réfléchir sur la manière dont les aménageurs urbains conçoivent ces répercussions. Alors que dans certaines opérations, le temps relativisé est un outil plus qu'une contrainte, des défauts de coordination entre les principaux acteurs entraînent une dérégulation spatial / temps. La mémoire professionnelle des aménageurs montre autant une mise en commun d'idées et de pratiques qu'une soumission à l'esprit du temps dans les actions menées. La société occidentale reste marquée encore par une conception spatiale économique qui ne peut que mal rendre compte des nouvelles configurations. B. Lepetit avait pressenti cette impasse des réflexions orientées sur les seules formes urbaines ou les usages.

---

Annales de la recherche urbaine  
14, rue de Provigny - 94 236 Cachan -  
Cedex

■ LES CAHIERS DE L'ORIENT  
n° 48, 4<sup>e</sup> trim. 1997

*Chrétiens en Terre d'Islam ...*

Cette livraison des *Cahiers de l'Orient* fait le tour d'horizon historique de la plupart des communautés chrétiennes en terre d'Islam et plus particulièrement en Orient. Sont ainsi présentées la plus importante communauté chrétienne du Proche et Moyen Orient, les coptes en Égypte ; celle des chrétiens du Sud Soudan dans un pays en guerre depuis 1983 ; la communauté oubliée des assyro-chaldéens en Irak et en Iran où vit, par ailleurs, une autre communauté chrétienne importante, les arméniens. Ce panorama aborde également le cas des chrétiens au Maghreb qui, depuis le XII<sup>e</sup> siècle, constituent une communauté exogène, et n'oublie pas les petits réduits chrétiens de Syrie que sont Damas et Alep, les citoyens-chrétiens de " Transjordanie ", ainsi que les diverses communautés du Liban d'après-guerre qui ne représentent plus que 40% de la population contre 60% en 1975. La revue conclue sur une note optimiste : celle de l'espérance que le succès du synode libanais, conclu en mai 1997, avec la visite du Pape Jean-Paul II à Beyrouth laisse présager quant aux relations islamo-chrétiennes. Ce dossier pose autant le problème du respect de la laïcité dans cette Oumma islamique où les conditions de la " dhimma " (la protection) restent cependant de vigueur, que celui de la place que les chrétiens veulent continuer à occuper alors que leur importance démographique ne cesse de régresser. Si les chiffres parlent, il ne faut pourtant pas limiter leur interprétation à des critères d'ordre purement politico-religieux, mais entrevoir certaines causes socio-économiques tant d'un point de vue des motivations à l'émigration qu'à la démarche de conversion à l'islam. On notera ainsi l'intérêt des articles d'ordre plus synthétique " les gens du livre ", " chrétiens en terre d'islam et musulmans en France ", " Deux poids, deux mesures " dans la rubrique " opinion " qui ouvrent le débat sur les relations islamo-chrétiennes dans un cadre plus large et qui permettent de faire une lecture plus critique de l'histoire de chaque communauté.

---

Cahiers de l'Orient  
60, rue des Cévennes - 75015 Paris

■ INTERSIGNES  
n° 11-12

*La virilité en islam*

En s'attardant sur la question de la virilité en islam, cette livraison de la revue Intersigne réalise incontestablement une première. Fathi Benslama (Présentation) le souligne à juste titre en rappelant que *dans les travaux qui se sont multipliés depuis une quinzaine d'années, le regard s'est focalisé exclusivement sur la situation victimaire de la femme en islam, oubliant ainsi l'analyse de l'affirmation viriliste de l'homme, ses déterminants sociaux et psychiques, puissamment noués par la structure théo-anthropologique.*

Peut-être le lecteur sera-t-il troublé par l'éclectisme des approches, sociologiques, anthropologiques, ou relevant de la psychanalyse, tels les articles de Jacques Hassoun, Jean-Michel Hirt et Alice Cherki. Cependant, l'ensemble des contributions s'attachent à mettre en évidence l'enjeu politique du rapport entre les sexes, à travers une enquête sur la nuit de nocé (Adel Faouzi), une description des visages de la virilité au Maghreb (Nadia Tazi), une réflexion sur les récits du paradis musulman (Aziz Al-Azmeh) et sur le renvoi du regard européen (Véronique Bergen, Emmanuel Ionnidis-Emys, Abdelkader Benali) ou bien encore à travers une analyse du langage quotidien des jeunes algérois (Djamila Saadi-Mokrane) et des enfants d'immigrés dans les banlieues de Paris (Frédéric Teillard). Sans prétendre à l'exhaustivité, ce numéro cherche à interroger une notion qui, aujourd'hui encore, tient lieu de vérité implicite, *impossible à questionner dans sa conception naturaliste, sa fondation théologique, sa logique de puissance physique et qui, à ce titre, constitue un pilier de l'orthodoxie.* Les différents auteurs présentent ici les éléments d'une réflexion qui inciterait à reconsidérer la grande crise du monde musulman en tournant le regard vers le principe d'économie sexuelle de sa maladie politique (Fathi Benslama).

---

Intersignes  
BP 413, 75223 Paris - Cedex 05

■ MONDE ARABE-MAGHREB-  
MACHREK

n°159, janvier-mars 1998

La question israélo-palestinienne occupe aujourd'hui le devant de l'actualité. Cinquante ans après le plan de partage de 1948, elle n'a pas encore trouvé de solution définitive. Face à l'intransigeance du gouvernement israélien, les quelques avancées obtenues grâce aux *accords de Washington* semblent désormais compromises, à tel point que certains acteurs et observateurs de la crise envisagent de plus en plus une issue dramatique (retour de l'*Intifadha*, recrudescence du terrorisme palestinien et hégémonie des courants extrémistes juifs). Pourtant, la situation actuelle ne saurait être expliquée exclusivement par la ligne "droitière" du Premier Ministre, Benyamin Nétanyahou, et par la montée des mouvements islamistes dans les "territoires autonomes". Aussi, les auteurs de cette livraison de *Maghreb-Machrek* nous appellent-ils à prendre du recul par rapport à l'actualité brûlante et à *revisiter* l'histoire des formations historiques palestinienne et israélienne.

Contrairement à une idée reçue, la vie politique palestinienne ne s'est pas développée simplement en réaction au sionisme conquérant et à l'exode des populations. Elle plonge ses racines dans une culture politique "propre", marquée avant 1948 par une tension permanente entre des tendances localistes et des revendications panarabistes (Henry Laurens).

Cette représentation de la société palestinienne est corroborée par l'article de Nadine Picaudou qui s'intéresse aux élites et plus particulièrement à la bourgeoisie d'affaires. Il est nécessaire d'analyser la société palestinienne "de l'intérieur", en mettant en lumière les itinéraires et les trajectoires suivis par les élites économiques.

Se situant dans une perspective proche, Alain Dieckhoff étudie la lente émergence de l'*israélité*, avant de décrire le mouvement de *fragmentation* qui caractérise la société israélienne des années 1990.

Notons également, dans le dossier, une contribution d'Henry Laurens qui remet en cause l'image réductrice d'une classe politique française résolument pro-sioniste.

---

Monde arabe-Maghreb-Machrek  
La Documentation Française  
29-31, quai Voltaire 75007- Paris

■ PASSERELLES  
n° 15, Hiver 1997

Dossier Science et Culture

Voilà une lecture à la fois saine et réjouissante. Saine, parce qu'elle permet de remettre en cause quelques idées reçues quant à l'impartialité et à l'intemporalité du discours scientifique, et réjouissante car elle permettra de mesurer les aberrations qui ont parfois été proférées au nom de ce même discours scientifique. On se souviendra ainsi, grâce à l'article de Josiane Olf-Nathan, qu'un certain Docteur Bérillon prouva en 1915 que les allemands urinent par les pieds, et plus gravement, que certains scientifiques appuyèrent et justifèrent le régime nazi.

Au tour de thèmes touchant à l'ethnomathématique ("*l'étude des idées mathématiques des cultures orales*"), de l'énonciation des résultats scientifiques et de la guerre des scientifiques, le dossier *Science et Culture* de *Passerelles* pose certaines questions : La haine peut-elle être engendrée par des "résultats scientifiques" ? En quelle langue la science doit-elle se dire et se faire ? Quelles représentations peuvent guider, consciemment ou non, les démarches des scientifiques ?

Il faut noter aussi l'étude de Salvatore Palidda qui analyse la politique en matière d'immigration de l'Italie depuis 1994. Intéressant point de vue qui permet de remettre en perspective *Immigration, racisme et néocolonialisme en Italie*. Celui-ci nous livre sa conclusion : "*Si la tendance vers le néocolonialisme et la fermeture des frontières en Europe –sur la base de critères d'inclusion et d'exclusion contraires aux droits universels de tout être humain– se confirme, il y aura un risque sérieux d'un conflit entre pays dominants et damnés de la terre.*"

Enfin, il est conseillé de lire attentivement la contribution de Jean-Marc Levy-Leblond, pour quiconque cherche une réponse au fameux problème : "*un navire est en mer, il est chargé d'indigo, il jauge deux cent tonnes, fait voile vers le Havre, le grand mât est cassé, il y a un mousse sur le gaillard avant, les passagers sont au nombre de douze, le vent souffle, l'horloge marque trois heures un quart de l'après-midi, on est au mois de mai... Quel est l'âge du capitaine ?*"

---

Passerelles  
Revue d'Etudes Interculturelles  
5, rue du ménage, 57100 Thionville. France

■ REVUE D'HISTOIRE MODERNE  
ET CONTEMPORAINE

n°45-1, janvier-mars 1998

*Pouvoirs et sociétés en Italie,  
XVIe - XXe siècles.*

La *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* propose dans sa nouvelle livraison, un numéro spécial axé sur le thème "pouvoirs et sociétés en Italie". Elle rassemble des études portant à la fois sur la période moderne et sur la période contemporaine. L'intérêt de cette coproduction de chercheurs italiens et français tient en premier lieu à la place relativement importante qu'elle offre à l'historiographie italienne de l'époque moderne en général (J. Boutier, B. Marin), mais aussi, plus spécifiquement, celle de la *république romaine de 1798-1799, panorama des études récentes* (M. Pia Donato) et celle de la *censure et culture politique en Italie au XVIIIe siècle : le cas du Grand-Duché de Toscane* (S. Landi); ou encore celle du "*Settecento*" réformateur au XVIIIe (M. Verga). Le lecteur pourra donc aisément, pour chaque article, avoir non seulement une bibliographie de choix, mais aussi une mise en perspective des thèmes traités dans le champ de la recherche durant les dix dernières années. Tel est le cas par exemple pour le *Triennio sardo ? Débats actuel sur la Sardaigne à l'époque révolutionnaire* (F. Pomponi).

Les auteurs de ce numéro ont privilégié l'approche comparative autour de quelques questions centrales comme "*État moderne*" et *anciens États italiens éléments d'histoire comparée* (E. Fasano Guarini), ou comme *les noblesses italiennes à l'époque moderne : approches et interprétations* (F. Angiolini). Les diverses formes de pouvoirs et de sociétés sont tour à tour étudiées à travers la question de la monarchie italienne (C. Brice et F. Attal), du régime fasciste (M. A. Mattard Bonucci), mais aussi à travers la relation entre les pouvoirs et les territoires dans l'Italie espagnole (G. Muto), ou enfin à travers le thème de la démocratie (G. Quagliariello et J.C. Lescure). Ce numéro se termine par une importante et intéressante série de comptes rendus d'ouvrages en italien et en français parus de 1992 à 1997.

---

Revue d'Histoire Moderne  
et Contemporaine  
44 rue du Four 75006 - Paris

## ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE LA MEDINA DE TUNIS

ASM de Tunis  
24, Rue du Tribunal  
1006 - Tunis Bab Souika  
Tél.: 216 1 563 618 / 560 896  
Fax.: 216 1 560 965



جمعية صيانة مدينة تونس  
24 نهج التريبونال 1006 تونس باب سويقة  
الهاتف: 216 1 560 896 / 563 618  
الفاكس: 216 1 560 965

A sa création en 1967 par la Municipalité de Tunis, l'Association de Sauvegarde de la Médina, première du Monde Arabe, avait pour principales tâches de préserver et de restaurer des monuments de la Médina de Tunis, les adapter à de nouvelles fonctions urbaines et de sensibiliser le public à son patrimoine bâti et social. Elle a su donner l'exemple en restaurant de manière intelligente ses locaux, Dar Lasram, une demeure aristocratique du début XIXe située au centre de la Médina.

Ses charges se sont vite élargies, grâce à la création d'un Atelier d'urbanisme (1968), constitué en groupe d'études à caractère pluridisciplinaire. Suite à son premier objectif de fournir une aide technique et les conseils pour tous les chantiers situés dans les quartiers historiques de la ville (assurer notamment l'assistance et la coordination des différents organismes travaillant dans la Médina), un inventaire complet des logements et monuments est lancé (ordre urbain et croissance, typologie des constructions et fonctionnement...). Il porta également sur le diagnostic des activités artisanales et commerciales, des populations (rôles économiques et résidentiels, structures familiales et emplois...). Les informations recueillies ont permis de combler le déficit énorme des données sur la Médina et ont ouvert la voie à des recherches de nature moins subjective que celles menées auparavant.

Cette base de données, continuellement réactualisée à l'occasion des divers projets, a permis à l'ASM de créer et de mener à terme des opérations pilotes en matière de restructuration urbaine, respectant et valorisant l'environnement historique. Passant rapidement d'une sauvegarde passive à une stratégie de mise en valeur et d'intégration, toutes les études et travaux d'analyse sont menés en vue de propositions d'interventions intégrées, et sont directement réinvestis par le champ de la pratique urbanistique, transformant la Médina en un laboratoire d'actions à large échelle dans le cas de réhabilitation de quartiers (El Hafsia), d'exécutions d'équipements ou de logements... La qualité des projets présentés et de ses actions lui ont permis d'être reconnue comme un interlocuteur crédible, appuyé par la Banque mondiale, l'UNESCO, ICOMOS, le Fonds Arabe de Développement économique et social... Certains de ces projets auront une reconnaissance internationale (nombreux prix de l'Agha Khan, de l'Organisation des Villes Islamiques...).

Ces projets ont permis d'inaugurer une vision nouvelle des médinas sud-méditerranéennes, en contextualisant les outils de compréhension comme les modes d'actions adéquats. Trente années d'analyses et de recherches appliquées sur les tissus historiques ont façonné une approche originale de la pratique urbaine.

L'ASM peut jouer alors pleinement l'autre partie de son action : au-delà de la sensibilisation des différents intervenants et aménageurs du cadre bâti à la spécificité du site, il s'agit de contribuer à leur formation. Fonctionnant en équipe autour d'un noyau dur (composé essentiellement d'architectes), l'ASM accueille régulièrement de nombreux étudiants stagiaires. Elle organise expositions et conférences, séminaires et colloques à vocation internationale pour certains et dont elle tente au maximum d'assurer la parution et la diffusion des actes.

Actuellement considérée comme l'un des plus grands bureaux d'études en Tunisie par ses compétences et son expérience, l'ASM dispose d'un centre de documentation ouvert à tout chercheur. La richesse de sa bibliothèque (3 500 ouvrages et revues), de sa photothèque (15 000 diapositives et photographies) et les archives de ses études (plus de 3 000 calques) en font un organisme incontournable.

Ses derniers projets, portant sur la ville européenne du début de ce siècle, dénotent d'une volonté d'ouverture à d'autres typologies et problématiques que celles habituellement traitées. A travers ses recommandations, c'est la nécessité d'une prise en compte globale de la ville qui est exprimée.

## جمعية صيانة مدينة تونس

تأسست جمعية صيانة المدينة منذ سنة 1967 من طرف بلدية تونس التي حددت لها اهدافا من بينها تحسين عامة الجمهور بأهمية تراثه المعماري وكذلك الشروع في ترميم المعالم الهامة بالمدينة العتيقة بتونس.

وكانت غايتها تتمثل آنذاك في تقديم المساعدة والاعانة الفنية لمن يطلبها والتنسيق بين مختلف المؤسسات والمصالح البلدية العاملة بالمدينة العتيقة. الا ان اهم ما يميز جمعية صيانة المدينة هو تأسيسها لصيغة جديدة من البحث العمراني "من خلال ورشة الدراسات العمرانية". وقد بادرت هذه الورشة المتعددة الاختصاصات منذ تأسيسها بالقيام بجزء كامل للمساكن والمعالم الموجودة في المدينة العتيقة وكذلك للأنشطة والسكان... الخ كما تتولى اليوم باستمرار تحسين تلك الدراسات عند القيام بمشاريع جديدة.

لقد سمحت المعلومات الهامة التي توفرت لجمعية صيانة المدينة بالمشاركة في مشاريع ملموسة للترميم والصيانة مولتها جهات ومنظمات دولية معترف بكفائتها محولة بذلك الدراسات والبحوث الى انجازات فعلية.

تعتبر جمعية صيانة المدينة كأهم مكتب للدراسات المعمارية والعمرانية في تونس وتقوم بتنظيم العديد من الندوات والملتقيات كما تستقبل المتدربين والطلبة في الفنون المعمارية وتشتمل على مركز توثيق هام (يعد نحو 3500 مؤلف و 15000 صورة و 3000 رسم) وهو مفتوح لكل الباحثين.

## RAPPELS

- **23 avril TUNIS**  
**Sources et idéologie de la recherche**  
 Colloque organisé par le Ministère des Domaines de l'Etat à l'Hôtel Le Diplomate
- **4 mai 1998 TUNIS**  
**Femme dans le monde rural et entreprise : le cas italien**  
 Conférence organisée par la section culturelle de l'ambassade d'Italie et le Centre de Recherche de Documentation et d'Information sur la Femme (CREDIF)  
 Coordination : CREDIF  
 avenue du Roi Abedlaziz Al Sâaoud rue, 7131 El Manar II 2092 Tunis  
 Tel : 885 322/885 717  
 Fax : 887 436/882 893
- **6 mai TUNIS**  
**Patrimoine mondial, identité nationale : la politique culturelle de la Tunisie**  
 Conférence organisée par le Centre d'Études Maghrébines (CEMAT)  
 Coordination : CEMAT  
 Impasse Manabrea 19 bis, rue d'Angleterre 1000 Tunis  
 Tél. 326 219  
 Fax. 328 378
- **8-10 mai TUNIS**  
**Processus et enjeux de la décolonisation en Tunisie (1952-1964)**  
 Colloque international organisé par l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National (ISHMN) Université de Tunis I  
 Coordination : ISHMN  
 17, rue de Tolède 2092 El Manar II  
 Tél. 881 607  
 Fax : 881 263
- **13-14 mai 1998 TUNIS**  
**Alliances et coopération industrielle comme mode d'intégration euro-méditerranéenne**  
 Séminaire organisé par la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis (Groupe de Recherche sur l'Entreprise et de la Production)  
 Coordination : GRET  
 Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis  
 Campus universitaire 1060 Tunis  
 Tél. 870 277  
 Fax. 872 222
- **21-22 mai RABAT**  
**La mer et l'organisation, territoriale**  
 Séminaire organisé par l'observatoire des rapports villes campagne (ORAVICA) en collaboration avec la Fondation Konrad Adenauer  
 Coordination : Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II  
 BP 6202 Rabat-Instituts  
 Tél. 212 7 77 17 45/58/59  
 Fax. 212 7 77 20 68
- **28 mai RABAT**  
**Sociologie et identité en Egypte et au Maroc : le travail de deuil de la colonisation**  
 Séminaire Société en réforme organisé par le Centre d'Etudes en Sciences Humaines et Sociales  
 Coordination : CESHS  
 1, rue d'Annaba, Rabat  
 Tél. 212 7 76 96 40/41  
 Fax. 212 7 76 89 39
- **28-30 mai RABAT**  
**Repenser le protectorat**  
 Colloque international organisé par le comité de rédaction de la revue *Héspéris-Tamuda* et l'Université Mohamed V  
 Coordination : S. BELGHAZI  
 Centre d'Études et de Recherche 8, rue Baht, appt. 13 Agdal Rabat  
 Tél. 212 77 38 89
- **30 mai RABAT**  
**Actualité de A. Belal**  
 Conférence organisée par le CERAB et le département d'économie de la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (Université Mohamed V)  
 Coordination : S. BELGHAZI  
 Centre d'Études et de Recherche 8, rue Baht, appt. 13 Agdal Rabat  
 Tél. 212 77 38 89
- **4 juin PARIS**  
**Distinctions spatiales et distinctions sociales**  
 Journée organisée par la Maison Minima et le Laboratoire Communication et Politique du CNRS  
 27, rue Damesme, 75013 Paris  
 Tél. (1) 44 16 73 66
- **4-14 juin RABAT**  
**L'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II à l'aube du 3ème millénaire**  
 Journée organisée par l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II  
 Coordination : IAV  
 BP 6202 Rabat-Instituts  
 Tél. 212 7 77 17 45/58/59  
 Fax. 212 7 77 20 68
- **5 juin PARIS**  
**Dynamiques territoriales en Méditerranée**  
 Réunion du réseau EMMA organisée par le Commissariat Général du Plan  
 18, rue de Martignac 75007 Paris  
 Coordination : Bertrand BELLON, Henri REGNAULT  
 Secrétariat : Annuziata DE FELICE  
 Centre de recherche ADJS 54 boulevard Desgranges 92310 SCEAUX CEDEX  
 Tel : 01 40 91 17 95  
 Fax : 01 40 91 18 56  
 e-mail : bellon@jm.u-psud.fr

■ **6 juin TUNIS**  
**Etat de la sociologie en Tunisie et perspectives professionnelles**  
 Journée d'étude organisée par l'Association Tunisienne de Sociologie  
 Coordination : Association Tunisienne de Sociologie  
 Faculté des Sciences Humaines et Sociales  
 94, Boulevard du 9 avril 1938  
 1007 Tunis  
 Tél. 560 950 / 560 858  
 Fax. 567 551

■ **10 juin TUNIS**  
**La sécurité en Méditerranée**  
 Conférence organisée par l'Association des Etudes Internationales  
 Coordination : AEI, BP 156  
 1012 Tunis Belvédère  
 Tél. 791 663  
 Fax. 796 593

■ **19 juin TUNIS**  
**Italie et Tunisie dans le contexte des rapports Euro-Méditerranéens**  
 Rencontre organisée par l'Association des Etudes Internationales  
 Coordination : AEI  
 BP 156, 1012 Tunis Belvédère  
 Tél. 791 663  
 Fax. 796 593

■ **15-23 juin TUNIS**  
**Une approche nouvelle en sciences de l'Homme :**

**La Médiation**  
 Conférences organisées par l'Ecole Normale Supérieure  
 Coordination : Ecole Normale Supérieure  
 8, place aux chevaux El Gorjani  
 Tél. 562 305  
 Fax. 562 998

■ **29 juin-1<sup>er</sup> juillet AIX-EN-PROVENCE**  
**Réseaux transnationaux entre l'Europe et le Maghreb**  
 Colloque international organisé par l'IREMAM et la MMSH.  
 Responsable : Jocelyne Cesari  
 Renseignements : MMSH  
 5, rue du Chateau de l'Horloge  
 13100 Aix-en-Provence  
 Tel : 04 42 52 41 61  
 Fax : 04 42 52 43 72

■ **2-4 juillet 1998 LYON**  
**Stratégies et enjeux de la recherche sur les mondes musulmans.**  
 XII<sup>ème</sup> rencontre de l'AFEMAM  
 Renseignements : URBAMA  
 Université de Tours  
 BP. 7521,  
 23, rue de la Loire  
 37075 Tours Cedex 2  
 Tel : 02 47 36 84 69  
 Fax : 02 47 36 84 71

■ **5-7 juillet 1998 AIX-EN-PROVENCE**  
**La France et l'Egypte à l'époque des vices-rois**

Colloque international organisé par l'IREMAM, et la MMSH  
 Responsable : Daniel Panzac  
 Renseignements : IEP  
 25, rue Gasont de Saporta  
 13100 Aix-en-Provence  
 Tel : (4) 42 17 05 44  
 Fax : (4) 42 17 05 42

## ANNONCES

■ **9-11 juillet DUNKERQUE**  
**La ressource Humaine dans le projet de Partenariat Euro-Méditerranéen**  
 Travaux organisés par la 5<sup>ème</sup> Université Europe Maghreb Méditerranée  
 Coordination : Rencontre  
 36, rue Thiers  
 59140 Dunkerque  
 Tél. (3) 28 63 71 87  
 Fax. (3) 28 63 71 69  
 E-mail : rencontre@nordnet.fr  
 Site internet : <http://www.idwan.com>

■ **19-21 octobre 1998 Villes du XXI<sup>ème</sup> siècle. Entre villes et métropoles : ruptures ou continuité ?**  
 Colloque international organisé par le Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, la DATAR, le Ministère de la Culture, la Commission Européenne.  
 Clôture des inscriptions le 15 juin 1998  
 Contact : FORS-

Recherche Sociale  
 28, rue Godefroy Cavaignac 75011 Paris  
 Tel : 01 40 09 15 12  
 Fax : 01 40 09 15 32  
 e-mail : forsr@sasynet.fr

■ **22-23 octobre PARIS**  
**Emeutes, contestation et ordre étatique. Perspectives comparées à partir du cas algérien**  
 Colloque organisé à l'Université Paris 8 par l'Institut Maghreb-Europe  
 Contact : Didier Le Saout  
 2, rue de la liberté  
 93526 Saint-Denis Cedex 02  
 Tel : 01 49 40 68 67

## APPEL À COMMUNICATION

■ **10 mars 1999**  
**La flexibilité ; une condition de survie**  
 Journées d'études organisées par l'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises.  
 Les contributions autour des différents axes retenus doivent être renvoyées avant le **10 janvier 1999** au Comité d'organisation de la journée d'étude ISCAE, Rue des entrepreneurs 2035, Tunis-Carthage, Tunisie.

## ACTIVITÉS DE L'IRMC-Tunis

Mercredi 24 juin 1998  
à 18h 00

### Conférence-débat au siège de l'IRMC

L'IRMC organise une conférence-débat autour du dernier ouvrage de Mohamed TALBI, *Plaidoyer pour un islam moderne* (Cérès Éditions, Tunis-Desclée de Brouwer, Paris). Le débat sera dirigé par Mohamed KERROU, enseignant-chercheur à l'Université de Tunis en présence de l'auteur. Mohamed Talbi, Professeur Honoraire à l'Université de Tunis I, Premier doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales, honoré en 1995 du prix de la *Fondation Hiroshima* pour l'ensemble de son oeuvre, fera une présentation de son ouvrage, qui paraît simultanément en France, au Maroc et en Tunisie, où il nous dit: " *j'ai compris à partir de ma pratique d'historien que l'évolution est le mouvement et son moteur. Celle-ci ne se répète pas, comme le voudraient certains. Nous revenons ainsi à la question de la compréhension du texte : il est impossible de mettre de côté, quand on le lit, sa dimension historique. La finalité du texte, c'est la direction qu'il indique et que nous comprenons à travers les étapes de l'évolution de l'histoire. La marche en avant est un progrès incessant vers le but fixé par Dieu.* "

## XIIème rencontre de l'AFEMAM

Lyon 2-4 juillet 1998

L'IRMC et le CEDEJ du Caire organisent conjointement un atelier intitulé *Sécularisation, islam et mutations culturelles au Maghreb et au Machrek*, dans le cadre de la XXIème session de l'AFEMAM, qui est l'expression d'un programme des deux centres de recherche.

### liste des participants

- M. Jean-Philippe BRAS, professeur de droit public à l'Université de Rouen, directeur de l'IRMC (TUNIS)
- M. Baudoin DUPRET, politologue, chercheur au CEDEJ - Le Caire
- Mme Iman FARAG, politologue, chercheur au CEDEJ - Le Caire
- M. Mohamed KERROU, sociologue, Université de Tunis, chercheur associé à l'IRMC (Tunis) et responsable de l'atelier.
- M. Anouar MOGHITH, philosophe du politique, chercheur au CEDEJ - Le Caire
- M. Abderrahman MOUSSAOUI, anthropologue, Institut d'Architecture d'Oran
- M. Mohamed TOZY, politologue, Université de Casablanca
- M. Abdelkader ZGHAL, sociologue, chercheur au CÉRES - Université de Tunis

Le paradigme de la sécularisation a été, après une certaine hégémonie intellectuelle, fort débattu voire remis en cause. Mais aujourd'hui, cette notion est, en dépit de ses insuffisances théoriques et des critiques qui lui ont été adressées, renouvelée et utilisée en parallèle avec les approches relatives à la rationalisation occidentale et au " désenchantement du monde ". Son mérite, dans sa nouvelle version, est d'amener à réfléchir sur le phénomène de l'autonomisation des sphères tout en permettant de penser la continuité entre religion et monde profane, palliant ainsi la faille d'une conception mécanique de la rationalisation assimilant celle-ci à un phénomène global et définitif.

Le recours à la notion de sécularisation, pour étudier les mutations culturelles des sociétés arabes et musulmanes, est de nature à présenter un triple avantage. En premier lieu, il permettrait de ne pas rester prisonnier du débat classique " Islam et Occident ". En second lieu, la question de la sécularisation pourrait aider à analyser le passage du sacré et du religieux au profane et au non-religieux. Enfin, le renouvellement du débat sur la sécularisation qui a déjà commencé dans le champ de la recherche en sciences sociales

gagnerait à ne pas être limité aux sociétés développées et à être élargi aux sociétés extra-occidentales, dans une perspective comparative.

A partir des constats et des croisements entre les dynamiques de sécularisation et celles d'islamité/(ré)islamisation, il est possible d'agencer des analyses de cas portant sur une multitude d'objets. Ainsi, l'urbain, le politique, le scolaire, la condition des femmes, celles des minorités, les élections, la vie quotidienne, le juridique, l'économique, le ludique, etc... peuvent être interrogés au moyen d'enquêtes ponctuelles, situées dans le temps et l'espace. L'essentiel est de réfléchir, sur des bases nouvelles, aux multiples relations entre les registres religieux et les niveaux d'évacuation ou d'optimisation des symboles. Cela est peut-être possible par le biais de postures épistémologiques et de méthodologies d'investigation qui tendraient à ne pas séparer les différents registres et niveaux constitutifs des phénomènes étudiés mais à les penser ensemble. De la sorte, la sécularisation et l'islam ou la sécularisation en islam est à analyser en rapport étroit avec les mutations culturelles et les résistances aux mutations dans le but de saisir les interférences entre le religieux et le non-religieux (le politique, le culturel, le social...). Ce sont ces interférences des champs, registres et niveaux d'analyse qui constituent l'objet principal du projet.

La problématique consiste à comprendre la nature des relations entre sécularisation, islam et mutations culturelles dans le monde arabe en essayant de cerner les modalités des conflits/négociations et surtout les raisons qui poussent les acteurs sociaux à recourir à l'islam, en vue de s'opposer à la laïcisation-sécularisation des institutions et des valeurs culturelles. Il est également important d'appréhender les processus de désenchantement à l'oeuvre dans les univers culturels, symboliques et religieux. Le corpus d'étude pourrait être constitué de trois composantes principales :

- 1 - Les discours des courants sécularistes et politico-religieux
- 2 - Les réformes sociales, éducatives, politiques et juridiques dans le monde arabe
- 3 - Les pratiques musulmanes et séculières des acteurs sociaux en relation avec les espaces et les groupes d'appartenance.

## **Étapes de la recherche et modalités de travail**

1 - Constitution d'équipes locales à Tunis et au Caire, avec l'accueil scientifique de l'IRMC et du CEDEJ. L'objectif de base est la réunion d'un matériel documentaire dans les bibliothèques de ces deux centres, et l'échange de points de vue sur les théories de la sécularisation ainsi que sur les objets d'étude pertinents.

2 - La seconde étape est celle de la réunion des membres des deux équipes dans le cadre d'un atelier du XII<sup>e</sup> Congrès de l'AFEMAM, dont le thème général est *Stratégies et enjeux de la recherche sur les mondes musulmans*. L'axe de recherche s'insère parfaitement dans la thématique d'ensemble du Congrès. Cet atelier permettra aux deux équipes de procéder à un échange d'idées et d'expériences, et d'entrer en contact avec d'autres chercheurs participant au Congrès de l'AFEMAM.

3 - Dans une troisième étape, un colloque international réunissant des chercheurs travaillant sur le Maghreb, le Machrek mais aussi l'Europe occidentale est à organiser au cours de l'année 1999. Une publication des Actes de ce colloque est prévue afin de diffuser les résultats de cette recherche collective.

POSITIONS DE RECHERCHE	3	<i>Correspondances</i> donne la parole à des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants et leur offre la possibilité d'informer la communauté scientifique de leurs travaux ou de leurs recherches en cours. Ces publications se font dans le cadre de différentes rubriques :
Justification, stratégie et compassion :		
Apport de la sociologie des régimes d'action		
PHILIPPE CORCUFF		
MÉMOIRES	9	- <i>Positions de recherche</i> , qui tend à restituer la teneur et l'actualité du débat scientifique sur un thème donné, à travers l'analyse critique d'un ouvrage, le compte-rendu de l'état d'un projet de recherche, une communication scientifique.
ROGER LE TOURNEAU (1907-1971)		
Un intellectuel français et le Maghreb		
DENIS OPPETIT		
VIENT DE PARAÎTRE	17	- <i>Recherches en cours</i> , qui accueille les présentations par leurs auteurs de travaux intermédiaires dans un projet de recherche : mémoire (DEA ou maîtrise) ; thèse en cours ; travaux collectifs, type séminaire.
REVUES	21	- <i>Thèses</i> , qui rend compte des travaux de thèse récemment achevés.
ESPACES DE RECHERCHES	23	Ces textes doivent relever du champ des sciences sociales et humaines et concerner le Maghreb et le Monde arabo-musulman, soit par le champ de l'étude soit par les questions épistémologiques et méthodologiques qu'ils traitent. <i>Correspondances</i> privilégie notamment les contributions qui mettent l'accent sur la recherche de terrain. Les manuscrits doivent comporter 33 000 signes pour respecter les contraintes éditoriales du bulletin et être transmis sur support informatique.
CALENDRIER SCIENTIFIQUE	24	
ACTIVITÉS DE L'IRMC ET DU CESHS	26	

## المحتويات

تعطي نشرية "مراسلات" الفرصة للمدرسين والباحثين وطلبة الدكتوراه للتعبير عن أفكارهم والتعريف بأعمالهم وبيحوثهم.	3	مواقف بحث المبرر والإستراتيجية والشفقة : مساهمة دراسة أنساق الفعل فيليب كوركوف
تصنف محتويات "مراسلات" إلى ثلاثة أبواب : "مواقف بحث" و "بحوث بصدد الإنجاز" و "أطروحات".		
يهدف باب "مواقف بحث" إلى إبراز أهمية وحدانية النقاشات العلمية حول محور معين من خلال التحليل النقدي لمؤلف أو تقرير حول بحث في طور الإنجاز أو مداخلة علمية. أما في باب "بحوث بصدد الإنجاز" يقدم الباحثون بأنفسهم لنتائج الأولوية لمشاريع بحث هم بصدد إنجازها في نطاق شهادة التعمق في البحث أو شهادة الدكتوراه أو أعمال البحث الجماعية. وفي باب "الأطروحات" تعرض الأطروحات التي وقعت مناقشتها حديثا.	9	رسالة جامعية روجي لوتورنو (1971-1907) مثقّف فرنسي والمغرب العربي دونى أويوتي
يجب أن تركز النصوص المقترحة إهتمامها بميداني العلوم الإنسانية والاجتماعية لبلدان المغرب والعالم العربي الإسلامي وذلك على مستوي حقول الدراسة والتساؤلات الاستمولوجية والمنهجيات المتبعة. توجه "مراسلات" إعتنائها الأول إلى الدراسات الميدانية. حتى يتسنى "لمراسلات" إحترام الشروط التطبيقية للنشر وإخضاع النصوص التي تتلقاها لقواعد الإرسال المعلوماتي يجب أن لا تتجاوز المقترحات 33 000 رمزا.	17	آخر ما صدر
	21	المجلات
	23	فضاءات البحث
	24	البرنامج العلمية
	26	أنشطة معهد البحوث المغربية المعاصرة